

Consultation sur l'aménagement linguistique
dans les écoles de langue française en Ontario

RAPPORT DE CONSULTATION

Juin 2014

Progrès,
réalisations et
résultats



Enjeux prioritaires
pour l'avenir

De la
petite enfance au
postsecondaire



Vitalité de la
communauté
francophone

Chers partenaires en éducation,

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le rapport de consultation sur l'aménagement linguistique dans les écoles de langue française de l'Ontario.

Cet exercice de consultation, intitulé « Vers l'avenir », s'est déroulé au printemps 2014 et a permis à près de 2 000 personnes de s'exprimer sur les résultats et les priorités de la mise en œuvre de la *Politique d'aménagement linguistique pour l'éducation en langue française* (la PAL).

Le rapport que vous recevez aujourd'hui présente les constats issus de cette consultation. Ces constats, dix-sept au total, se veulent une façon de présenter les diverses opinions exprimées par les participantes et les participants qui ont pris part à la consultation, soit durant les séances régionales, soit en ligne via le sondage destiné aux parents, aux membres du personnel scolaire et de la direction d'école, ou encore, dans les trois mémoires reçus durant l'exercice.

Il s'agissait d'une première occasion pour les élèves, les parents, les membres des conseils scolaires et des organismes partenaires en éducation de s'exprimer sur les résultats et les enjeux découlant de la PAL. Je profite de l'occasion pour remercier sincèrement toutes les personnes qui ont pris le temps de nous rencontrer ou de nous écrire. Votre participation donne un cachet véritablement communautaire à la PAL.

Le ministère de l'Éducation a bien entendu vos idées et vos préoccupations. L'heure est maintenant à la planification de la prochaine phase de mise en œuvre de cette politique si importante pour les élèves qui s'épanouissent dans nos écoles. Vous êtes nombreuses et nombreux à contribuer au développement de la communauté francophone et nul doute nous aurons l'occasion de collaborer de nouveau très bientôt.

En vous saluant chaleureusement,



Janine Griffore

Sous-ministre adjointe



Remerciements

Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la consultation *Vers l'avenir – L'éducation en langue française et la vitalité de la communauté francophone de l'Ontario*, que ce soit par l'intermédiaire des séances de consultation régionales, d'entrevues, du sondage en ligne ou par le dépôt de mémoires. Des réflexions riches et constructives nous ont été soumises par une grande diversité de partenaires, intervenantes et intervenants du milieu scolaire et membres de la communauté issus de tous les coins de la province. Chacun et chacune ayant à cœur l'éducation en langue française. Merci d'avoir accepté l'invitation et d'avoir contribué aux échanges avec énergie et candeur.

Un remerciement particulier au Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP) pour son appui dans la mise en œuvre de la consultation grâce, entre autres, au développement du site Internet de la consultation et à la diffusion des invitations.

Finalement, nous devons souligner la contribution financière du ministère de l'Éducation de l'Ontario et du gouvernement du Canada dans le cadre de l'Entente Canada-Ontario relative à l'enseignement sans quoi ce projet n'aurait pas vu le jour.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire de gestion	4
Méthodologie	6
Coups de cœur de la Politique d'aménagement linguistique	8
Constats	9
Les élèves	9
Le personnel scolaire	12
Les conseils scolaires	16
Le ministère de l'Éducation de l'Ontario	22
Synthèse des contributions	27
Synthèse des séances de consultation régionales	27
Synthèse des entrevues personnalisées	37
Synthèse des résultats au sondage en ligne	42
Synthèse des mémoires	55
Annexe	
Liste des participantes et participants aux entrevues	58



Sommaire de gestion

En suivi à la consultation provinciale « De mieux en mieux », tenue à l'automne de 2013, la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française (DPPÉLF) du ministère de l'Éducation de l'Ontario a sollicité le soutien du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques et de PGF Consultants afin de réaliser une consultation provinciale sur l'aménagement linguistique dans les écoles de langue française en Ontario.

Dans le cadre de cet exercice de consultation intitulé *Vers l'avenir - L'éducation en langue française et la vitalité de la communauté francophone de l'Ontario*, quatre modes de participation ont été retenus, soit des séances de consultation régionales à Sudbury, Thunder Bay, Toronto, Windsor et Ottawa, un sondage en ligne pour le personnel de direction, le personnel enseignant et les parents, des entrevues ciblées et le dépôt de mémoires, et ce, dans le but de rejoindre le plus grand nombre de partenaires, d'intervenantes et d'intervenants possible.

Les contributions ont été abondantes et variées, en revanche certains énoncés soulignés maintes fois à travers les différents modes de participation ont permis de dégager les constats principaux se rapportant à la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française* (PAL).

La PAL est généralement très appréciée et perçue positivement par les partenaires en éducation grâce à sa structure encadrante. Elle rend légitime le rôle culturel de l'éducation en langue française (ÉLF) et justifie le besoin d'élargir l'espace francophone à l'extérieur de l'école. La PAL a également mené à une prise de conscience collective du mandat et du rôle important de l'ÉLF dans les communautés francophones. Par contre, de nombreux défis restent à relever pour assurer un enseignement en français de qualité adapté au milieu minoritaire et la création d'un contexte d'apprentissage favorisant la construction identitaire francophone des élèves contribuant par ailleurs au rayonnement des communautés francophones de l'Ontario.

Issus de la consultation, dix-sept grands constats sont présentés dans ce document en fonction des trois résultats escomptés de la PAL. Pour les élèves, plus d'efforts doivent être investis dans la construction identitaire en leur faisant vivre des expériences d'apprentissage culturelles et en poursuivant l'approche culturelle de l'enseignement, ainsi qu'une meilleure maîtrise de la langue française en mettant en place des stratégies pour contrer l'insécurité linguistique et en faisant une plus grande place à la communication dans l'ensemble du curriculum.

Pour le personnel enseignant, de l'appui doit être offert pour accroître la capacité à œuvrer en milieu minoritaire et assurer la maîtrise de la langue française, plus précisément en réorganisant la formation initiale et la formation continue. La construction identitaire doit également faire partie de cet appui fourni au personnel enseignant par l'intermédiaire de la formation et de communautés d'apprentissage portant sur le thème de la construction identitaire s'appuyant sur du matériel pédagogique et des outils adaptés au contexte francophone en Ontario. Les autres membres du personnel scolaire ont besoin d'un appui similaire, ainsi que d'un appui particulier pour le personnel de direction en leadership pédagogique.

Dans le cas des conseils scolaires, les changements démographiques qui transforment le visage de la francophonie en Ontario modifient la dynamique de l'école et engendrent des enjeux multiples. Assurer le mandat de l'école de langue française dans ce contexte démographique en évolution requiert des ressources, des outils et des services pour répondre à des besoins croissants en actualisation du français. Les partenariats en animation culturelle sont à poursuivre, et la collaboration avec les organismes communautaires et entre conseils scolaires de langue française doit être accrue. Pour demeurer compétitive et assurer le maintien de l'effectif scolaire, l'ÉLF doit offrir des services et des programmes de qualité et avoir des écoles dans des endroits stratégiques. Les écoles doivent être des modèles de partenariat avec les parents en les engageant étroitement dans le cheminement de leurs enfants et en multipliant les occasions de communication formelles et d'échanges informels.

Pour sa part, le Ministère devrait célébrer les succès de la PAL afin de générer une fierté au sein de la communauté et ainsi renouveler l'engouement pour les années à venir. Il n'est pas nécessaire d'effectuer des modifications en profondeur à la PAL. Toutefois, les personnes qui ont participé à la consultation ont soulevé le besoin d'élaborer un nouveau plan de mise en œuvre adapté au contexte actuel et de mettre à la disposition des intervenantes et des intervenants de nouveaux outils. Un cadre d'évaluation devrait appuyer la mise en œuvre de la PAL. Selon plusieurs, l'ampleur du projet requiert une approche intergouvernementale, ou du moins une approche qui mise sur la mobilisation et sur le partage des responsabilités avec d'autres ministères, agences ou offices provinciaux. De plus, l'intégration du Cadre d'aménagement linguistique de la petite enfance (CAL-PE) à la PAL est considérée par beaucoup de participantes et participants comme une première étape essentielle. Cette action encadrerait davantage le secteur de la petite enfance et faciliterait la transition des enfants vers l'école élémentaire.

La croissance des programmes d'immersion française préoccupe bon nombre de participantes et de participants qui encouragent le ministère de l'Éducation à encadrer davantage les écoles de langue anglaise. La confusion au sein du public persiste quant à la distinction entre l'école de langue française et les programmes d'immersion offerts dans les écoles de langue anglaise. Une autre préoccupation touche la question de l'admission des élèves dans les écoles de langue française. Dans ce cas-ci, les opinions se regroupent autour de deux visions distinctes. D'une part, certains prônent le resserrement des critères d'admission pour restreindre le nombre d'élèves dont la langue maternelle n'est pas le français, alors que d'autres ont exprimé le souhait de voir l'ÉLF plus inclusive. Une meilleure promotion de l'école de langue française auprès des parents ayants droit et une bonification des programmes d'Actualisation linguistique en français (ALF) et du Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) pour répondre aux besoins des élèves demeurent deux grandes priorités.

Des synthèses présentant les propos des participantes et des participants aux séances et entrevues, ainsi que les résultats du sondage en ligne et les recommandations des mémoires peuvent être consultés afin d'obtenir un portrait plus détaillé des contributions qui ont mené à l'identification des constats. Le ministère de l'Éducation pourra s'appuyer sur ce rapport pour identifier des stratégies et des pistes d'action à mettre en œuvre qui viendront actualiser la PAL, pour favoriser la réussite de l'éducation en langue française en Ontario et pour permettre à toutes les parties prenantes de contribuer à assurer la vitalité de la communauté francophone et des écoles qui y sont présentes.

Méthodologie

L'exercice de consultation sur l'aménagement linguistique dans les écoles de langue française s'est articulé autour d'un certain nombre de modalités de participation afin d'assurer la contribution du plus grand nombre possible de partenaires en éducation et des secteurs connexes partout dans la province.

Revue documentaire

Dans une première étape, une revue documentaire a été réalisée afin d'examiner les différents acquis et réalisations depuis le lancement de la PAL, les enjeux présents en matière d'éducation en langue française, les autres pratiques en matière d'aménagement linguistique au Canada et ailleurs dans le monde. La revue a également servi à identifier certains éléments de réflexion qui ont servi à alimenter la conception du sondage en ligne, les échanges durant les séances de consultation régionales, les entrevues individuelles et les questions de mémoire. Des documents contextuels pertinents traitant des questions de la PAL, de l'aménagement linguistique, d'éducation en situation minoritaire ont été consultés dans le cadre de cet exercice. Ces documents ont pour origine différents ministères provinciaux et fédéraux, des associations, des fédérations, des partenaires en éducation ou encore des chercheuses et des chercheurs qui œuvrent dans le domaine de l'éducation.

Les outils et l'organisation des séances de consultation

En s'appuyant sur la revue documentaire et les objectifs de la consultation, les approches suivantes ont été retenues dans le but de rejoindre le plus grand nombre de partenaires, d'intervenantes et d'intervenants, tout en offrant différents modes de participation : des séances de consultation régionales, un sondage en ligne, des entrevues ciblées et le dépôt de mémoires. Des outils pertinents à chaque mode de participation ont été développés.

Afin de promouvoir l'exercice et de fournir l'information nécessaire sur la consultation, un site Internet a été conçu à cet effet. Le site Internet, www2.cforp.ca/consultation-pal, présentait de l'information portant sur le contexte de la consultation et sur les modalités de participation, mettait à la disposition des personnes intéressées une liste de ressources documentaires, offrait un lien direct au sondage en ligne et permettait l'inscription aux séances de consultation régionales à même le site.

L'exercice de consultation a été lancé le 19 mars 2014 par voie électronique auprès d'organismes, associations, regroupements (ethnoculturels et autres) et conseils scolaires de langue française, instituts de recherche et individus ayant été impliqués de près dans la mise en œuvre de la PAL ou dans l'étude de l'aménagement linguistique en Ontario et au Canada. Certains des organismes invités incluent l'AGEFO, le CODELF, l'AEFO, l'AFOCSC, l'ACEPO, la FESFO, PPE, TFO, l'AFO, l'ADFO, le REPFO, la FCE, la FNCSF et l'ACELF. Un rappel de l'exercice a été lancé le 15 avril 2014, alors que la consultation s'est terminée le 16 mai 2014.

Séances de consultation régionales

Afin de rejoindre un grand nombre d'intervenantes, d'intervenants et de partenaires et d'assurer une perspective régionale, des séances de consultation régionales ont été organisées dans cinq villes de l'Ontario entre le 23 avril et le 7 mai, soit Sudbury, Thunder Bay, Toronto, Windsor et Ottawa. Deux séances ont été organisées à Ottawa et à Toronto afin de permettre la participation d'un plus grand nombre de personnes. Au total, 141 personnes ont participé à l'une ou l'autre des sept séances de consultation régionales.

Un cahier de consultation a été produit et envoyé aux participantes et aux participants avant les séances. Le cahier, qui était aussi disponible sur place lors des séances régionales, fournissait aux participantes et aux participants des informations et données relatives à l'éducation en langue française ainsi qu'à la PAL, de même que les dix questions autour desquelles s'articulaient les

séances : deux questions en plénière, quatre questions en sous-groupes et quatre questions en format Café du monde (les participantes et les participants circulent entre des stations afin d'échanger leurs idées sur la question affichée à chaque station). Ce modèle d'animation visait l'échange d'idées et de perspectives entre les participantes et les participants de même qu'à rendre le processus plus dynamique. Le format des séances de consultation a été respecté dans l'ensemble des séances à l'exception de Thunder Bay. Afin de favoriser une plus grande participation dans cette région, le format d'animation s'est adapté à la participation par vidéoconférence.

Les questions à la séance portaient sur l'impact et l'appréciation des interventions mises en place dans le cadre de la PAL, l'identification des changements importants en matière d'éducation en langue française, les enjeux auxquels fait face l'ÉLF, les tendances qui se dessinent en éducation, les grandes priorités pour l'ÉLF, les partenariats à favoriser, les stratégies pour assurer un continuum de l'éducation et la validation de la pertinence des résultats et/ou axes d'interventions identifiés dans la PAL. Des napperons avec les informations sur les objectifs, axes et résultats de la PAL étaient disponibles sur toutes les tables pour consultation.

Consultations avec la DPPÉLF et le CODELF

Une séance de consultation a été organisée pour la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française (DPPÉLF) et une autre pour le Conseil ontarien des directions de l'éducation de langue française (CODELF) dans le but d'offrir à ces groupes particuliers une occasion d'échanger et de réfléchir sur l'avenir de l'ÉLF et d'identifier des stratégies et recommandations pour un renouvellement de l'approche en aménagement linguistique.

Le sondage en ligne

Un sondage en ligne a été élaboré afin de rejoindre le personnel de direction des écoles, le personnel enseignant et les parents. Cette approche a été privilégiée afin de rejoindre le plus grand nombre possible sans créer de perturbations sur le déroulement des activités scolaires. Cette approche a aussi permis d'étendre le questionnaire à un ensemble de thèmes plus vaste que celui utilisé lors des séances régionales. Ainsi, ces groupes ont pu se prononcer sur les grandes réalisations découlant de la PAL, les enjeux auxquels font face les communautés scolaires de langue française en Ontario, les opportunités à saisir, les stratégies de mises en œuvre dans les écoles de langue française et les ressources disponibles, etc. Les conseils scolaires et certaines associations professionnelles ont été sollicités afin de promouvoir la participation à ce sondage en ligne. Au total, 1 787 personnes ont répondu au sondage en ligne, soit 113 membres de la direction d'école, 628 membres du personnel enseignant et 1 046 parents, dont 277 ont répondu au sondage en anglais.

Afin d'encourager la participation des parents anglophones dont l'enfant fréquente une école de langue française, la section du sondage réservée aux parents était disponible en français et en anglais.

Les entrevues personnalisées

Compte tenu de la spécificité des thématiques abordées durant la consultation, des entrevues individuelles ont été réalisées avec douze intervenantes et intervenants clés, dont le travail revêt une importance particulière quant au domaine de l'aménagement linguistique. Les secteurs de la recherche, de l'éducation, de la justice, et des organismes représentant les intérêts des francophones ont été consultés par l'intermédiaire de ce processus. La vision des personnes ciblées par les entrevues portant sur les facteurs qui assureront un ÉLF durable dans un monde en constante évolution a été intégrée aux résultats de l'exercice de consultation.

Constats

L'analyse des contributions tirées de l'ensemble des modalités de participation a mené à l'identification de dix-sept constats importants en matière d'aménagement linguistique dans les écoles de langue française en Ontario. Les constats sont ici présentés en fonction des trois résultats escomptés de la PAL, soit les élèves, le personnel scolaire et les conseils scolaires et une section additionnelle s'adresse plus spécifiquement au ministère de l'Éducation.

Les élèves

Les élèves affirment posséder de multiples identités concernant la maîtrise de plus d'une langue, et également concernant les diverses autres facettes de leur identité individuelle (par exemple, culturelle, sexuelle). Le rôle de l'école de langue française est de s'assurer que l'identité francophone de l'élève et son sentiment d'appartenance à la communauté francophone font partie de son répertoire identitaire et que l'élève exprime cette identité avec confiance et fierté.

- Comment reconnaît-on un élève porteur d'une identité francophone en Ontario?
- Comment favorise-t-on le développement d'une identité francophone dans un milieu culturel diversifié?
- Dans quelle mesure l'école de langue française permet-elle l'acquisition d'un haut niveau de maîtrise de la langue française?
- Dans quelle mesure les élèves qui fréquentent l'école de langue française se sentent-ils compétents sur le plan de la langue?

Constat 1 : La construction identitaire des élèves

Les efforts investis dans la construction identitaire des élèves, y compris l'approche culturelle, ont été soulignés par une majorité de participantes et de participants durant l'exercice de consultation, et tous souhaitent que les efforts se poursuivent. Nombre d'intervenantes et d'intervenants ont souligné le fait que la notion de construction identitaire avait grandement évolué dans un contexte où de plus en plus d'élèves sont issus de couples exogames et de familles multiculturelles. Les personnes consultées estiment qu'il est important de valoriser l'ensemble des identités multiples de l'élève. Quelques personnes interviewées ont précisément décrit des situations où les élèves se sentent désorientés quant à l'importance à accorder à l'école et à leur construction identitaire francophone par opposition à leur bagage culturel familial.

Le personnel enseignant recommande de faire vivre aux élèves des expériences d'apprentissage culturelles qui vont susciter l'attachement à la langue française et le sentiment d'appartenance à la culture francophone. Ces expériences peuvent prendre la forme de modèles accessibles, de jumelages entre écoles, de concours, de journées thèmes et de spectacles, pour n'en nommer que quelques-unes. Beaucoup d'intervenantes et d'intervenants dans les séances de consultation régionales ont souligné l'importance de développer le leadership des élèves en les impliquant dans les comités et décisions scolaires (p. ex., gouvernement des élèves) ou dans des projets de la communauté (p. ex., conseils d'administration des équipes sportives) afin de leur fournir des expériences concrètes d'expression et de développement de leur leadership.

L'approche culturelle de l'enseignement propose aux membres du personnel scolaire les rôles de modèle, de passeur et de médiateur culturel. Aussi, l'approche démontre l'importance de l'utilisation de référents culturels issus de la francophonie pour la construction identitaire des élèves. Selon les commentaires entendus durant la consultation, il est important que les modèles accessibles proposés aux élèves ne se limitent pas aux personnalités franco-ontariennes qui jouent un rôle de revendication ou de défense de la langue. De la maternelle à la 12^e année, les

élèves ont besoin de modèles dans une variété de sphères, comme dans le milieu scientifique, les métiers, les sports, les arts et la culture. Ces référents culturels doivent être intégrés au matériel scolaire et aux outils utilisés en classe. Il pourrait, par exemple, y avoir une banque de conférenciers formée d'individus œuvrant dans tous les domaines, à laquelle les écoles auraient accès afin d'en inviter au cours de l'année un ou plusieurs à venir rencontrer les élèves et à les inspirer.

Voici quelques extraits de commentaires des participants :

« Faire davantage participer les groupes scolaires à des activités culturelles en français dans leur communauté (théâtre, cinéma, spectacles, etc.) et organiser plus d'activités sportives extracurriculaires en français. »

Parents, sondage en ligne

« Nous avons peu d'opportunités de promouvoir la francophonie dans un coin à 90 % anglophone, loin des centres urbains : pas de concerts, pas de pièces de théâtre, pas de bibliothèque publique. [...] Pour accroître ces opportunités, ajoutez des fonds afin de permettre aux élèves de pouvoir se rendre dans les villes plus grandes qui offrent des activités culturelles significatives francophones. »

Personnel enseignant, sondage en ligne

« Une excellente formation en français développe la confiance en soi et devient un outil pour s'ouvrir sur d'autres langues et sur le monde. »

Cité en entrevue individuelle

Constat 2 : La maîtrise de la langue française par les élèves

La qualité et la fréquence d'utilisation de la langue française forment un enjeu qui interpelle fortement les personnes ayant participé à la consultation. On note le faible niveau de compétences et le fait qu'elle soit utilisée trop peu souvent à l'extérieur de la salle de classe. Plusieurs chercheurs interviewés avancent l'idée que la maîtrise d'une langue joue directement sur le sentiment de confiance à l'utiliser. Vu l'importance que prend l'insécurité linguistique en milieu minoritaire, il a été recommandé que davantage d'études soient réalisées afin de clarifier le concept et d'identifier les facteurs qui agissent sur l'insécurité linguistique. Ultimement, il faudrait connaître des stratégies précises à mettre en place dans les écoles de langue française de l'Ontario.

En appui à cet énoncé, les parents ont exprimé clairement le besoin de conserver l'école de langue française comme un espace uniquement francophone. Le personnel enseignant s'est aussi prononcé en ce sens dans le sondage en ligne. Certains suggéraient la mise en place d'un système de récompense clair pour les élèves qui étaient les plus engagés dans l'application de cette règle scolaire. La mise en place de stratégies pour faire de la langue française une langue *cool* afin d'amener les élèves à aimer et à vouloir utiliser la langue a été exprimée à maintes reprises autant dans le sondage en ligne que lors des séances de consultation régionales et les entrevues.

Dans le sondage en ligne, le personnel enseignant considère, d'une part, que les élèves sont fiers de leur école mais, d'autre part, que ceux-ci ne semblent pas aimer lire en français, ne maîtrisent pas aussi bien que souhaité la langue française à l'écrit et ne parlent pas régulièrement le

français entre eux à l'école. Une des stratégies qu'ils proposent serait de faire une plus grande place à la communication orale dans l'ensemble du curriculum en incluant des moyens tels que les joutes oratoires, l'improvisation, le théâtre et les débats.

« On ne devrait pas oublier de continuer à mettre de l'emphase sur la base et la bonne utilisation de la langue française. J'ai l'impression que ce n'est plus une priorité dans les écoles de langue française. Deux de mes quatre enfants sont maintenant au secondaire et ils ont encore de la difficulté à bien s'exprimer et à bien écrire en français. »

Parent, sondage en ligne

« Faire en sorte que l'école soit un véritable espace francophone à la fois à l'intérieur des murs et dans la cour d'école. Que les enseignants, les enfants et les parents qui sont dans cet espace parlent français. »

Parent, sondage en ligne

« Des pratiques pédagogiques axées sur la communication orale informelle dans tous les processus d'apprentissage (lecture, écriture, résolution de problèmes, scientifique, recherche) pour que les élèves puissent dire, se dire et oser dire, et l'intégration de référents culturels par le biais de l'enseignement et de l'animation culturelle. »

Personnel enseignant, sondage en ligne

« Essayer de comprendre pourquoi nos élèves apprennent si mal le français et font tant de fautes. Est-ce le curriculum? la façon d'enseigner le français? les attentes? »

Parent, sondage en ligne

Le personnel scolaire

Le personnel scolaire est au cœur de la vie de l'élève. Il participe grandement à sa construction identitaire comme citoyen d'une communauté de langue française en Ontario. Pour ce faire, tout le personnel doit être conscient de son rôle dans l'actualisation de la PAL et adéquatement outillé pour jouer pleinement ce rôle.

- Comment assure-t-on de façon systémique la compétence du personnel scolaire à œuvrer en milieu minoritaire en l'absence d'une formation initiale obligatoire?
- Dans quelle mesure le processus d'embauche et l'évaluation en milieu de travail incluent-ils une évaluation des compétences linguistiques du personnel scolaire?
- Quelle place fait-on aux registres de la langue en milieu scolaire?
- Comment assure-t-on que l'ensemble du personnel scolaire puisse jouer un rôle positif dans la construction identitaire de chaque élève?

Constat 3 : La capacité à œuvrer en milieu minoritaire

L'école de langue française bénéficie déjà d'un financement supplémentaire pour chaque élève inscrit. Toutefois, la majorité des intervenantes et intervenants ont signifié un besoin d'investissement accru nécessaire pour rehausser le niveau de compétences du personnel enseignant et pour assurer le maintien de l'effectif scolaire. L'école de langue française, en assurant un enseignement en milieu minoritaire, non seulement doit investir dans l'éducation des élèves – mandat de toutes les écoles de la province –, mais doit aussi jouer un rôle important dans leur construction identitaire. Les écoles de langue française sont un milieu de vie central dans les communautés francophones et, parfois, le seul lieu où les enfants interagissent en français. Le rôle est primordial et nécessite une injection de ressources supplémentaires selon les dires de bon nombre de participantes et participants.

Afin d'offrir un enseignement de qualité adapté à la situation minoritaire, les membres du personnel enseignant doivent maîtriser la langue française et posséder une solide formation en matière de pédagogie culturelle, de communication orale, d'actualisation en langue française et en diversité culturelle. Pour ce faire, tant la formation initiale que la formation continue doivent être réorganisées. La PAL et les nombreuses ressources qui s'y rattachent doivent faire partie d'une formation que devraient suivre tous les membres du personnel enseignant qui travaillent dans les écoles de langue française en Ontario.

Les membres de la direction des écoles doivent également recevoir cette formation à laquelle s'ajouteraient les éléments leur permettant de jouer un rôle de leader pédagogique et culturel.

Selon les participantes et participants, d'autres éléments à considérer pour que l'école de langue française puisse pleinement jouer son rôle dans l'actualisation de l'ensemble du mandat de l'ÉLF incluent :

- Le nombre d'élèves par classe;
- La formation continue du personnel scolaire : formation en pédagogie adaptée en situation minoritaire pour tout le personnel scolaire, des échanges avec d'autres enseignantes et enseignants, des formations interactives, des cours et des exercices obligatoires pour tout le personnel scolaire en interaction avec les élèves;
- Les expériences culturelles et d'apprentissage : expériences culturelles offertes à toutes les écoles peu importe la région, compréhension de la culture en incluant les sphères scientifiques et sportives, modèles accessibles dans la communauté;

- Ressources et outils pédagogiques : une variété de ressources et d'outils pédagogiques adaptés et concrets tels que des outils qui favorisent la communication orale, des jeux interactifs en ligne, des émissions, des présentations multimédias déjà adaptées, davantage d'outils comme des livres, des logiciels et des ordinateurs avec du contenu pertinent pour les Franco-Ontariens.

« Il y a de belles ressources, il y a de la formation au compte-goutte, mais il y a peu de temps accordé à la réflexion, à la mise en œuvre, à des CAP à ce sujet, à de l'accompagnement, à du ressourcement. On doit encore continuer à conscientiser TOUT le personnel à son rôle de passeur culturel! Nous devons être de fiers ambassadeurs. »

Personnel enseignant, sondage en ligne

« Offrir au personnel enseignant plus d'appui pour l'aider à combler les besoins de tous leurs élèves. »

Personnel enseignant, sondage en ligne

« J'aimerais être bien formée par des leaders ou des conférenciers connus par leur recherche. J'aimerais être à l'affût des dernières recherches ainsi que des stratégies à haut rendement à ce sujet. Je ne me sens pas bien outillée pour aider les élèves à ce niveau. »

Personnel enseignant, sondage en ligne

Constat 4 : La construction identitaire du personnel enseignant

Le rôle du personnel enseignant en situation minoritaire est complexe. En plus de l'enseignement des matières, le personnel enseignant doit créer un contexte d'apprentissage favorisant la construction identitaire francophone des élèves tout en étant pour ceux-ci un modèle, un passeur et un médiateur culturel. Cette complexité a été soulevée à plusieurs reprises pendant la consultation.

En entrevue, l'une des intervenantes a souligné l'importance d'un cours obligatoire sur la pédagogie en milieu minoritaire offert au moment de la formation initiale des enseignantes et enseignants. Il y aurait lieu d'explorer des moyens de rendre une telle formation obligatoire pour les personnes qui s'orientent vers l'enseignement en français en Ontario. Il serait important toutefois d'y greffer des modules de formation continue, en particulier pour les nouvelles enseignantes et les nouveaux enseignants qui n'ont pas grandi dans une communauté francophone en Ontario et pour qui le concept est nouveau. Selon de nombreux répondants, ces nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants doivent être tenus de contribuer à la construction identitaire des élèves au même titre que les enseignantes et les enseignants issus de milieux francophones en Ontario.

L'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), dans son mémoire, souligne le fait que la formation offerte au personnel enseignant touche généralement des domaines comme la littératie, la numératie ou l'évaluation, mais pas suffisamment la question culturelle. L'ensemble du perfectionnement professionnel offert devrait refléter ce qui est attendu du personnel enseignant en matière de construction identitaire. Il devrait y avoir une intégration systématique des principes de l'approche culturelle à toute formation ou à tout accompagnement offert. De plus, les leaders PAL devraient être valorisés et appuyés, des communautés d'apprentissage devraient être créées sur le thème de la construction identitaire et la formation sur l'approche culturelle de l'enseignement devrait être offerte à un plus grand nombre de membres du personnel enseignant.

Tel qu'il est mentionné au constat 3, le personnel enseignant, dans le sondage en ligne, réclame davantage de matériel pédagogique et d'outils d'enseignement divers, adaptés au contexte francophone en Ontario, afin de pouvoir jouer un rôle efficace dans la construction identitaire des élèves.

« Poursuivre les projets en construction identitaire afin que plus d'enseignants puissent être des alliés de l'animation culturelle. »

Personnel enseignant, sondage en ligne

« L'approche culturelle de l'enseignement a peu contribué à un meilleur rendement des élèves parce que plusieurs enseignants n'ont pas lu la PAL et n'ont pas reçu la formation en pédagogie culturelle! Cette formation devrait être obligatoire pour TOUS! »

Personnel enseignant, sondage en ligne

« Il serait utile d'avoir des outils et des ressources pédagogiques en français adaptés à l'Ontario dans toutes les matières et non seulement en français... Les enseignants doivent présentement créer leur propre matériel pédagogique ou passer des heures à chercher de tous bords de tous côtés. »

Personnel enseignant, sondage en ligne

« Les enseignants sont bombardés de ressources et de formations. Le choix est difficile et l'intégration dans la salle de classe est souvent impossible. »

Enseignante, séance de consultation à Ottawa

Constat 5 : La maîtrise de la langue française par le personnel enseignant

Dans le sondage en ligne, les parents et le personnel enseignant ont abordé de plusieurs façons le thème de la qualité de l'enseignement. De nombreux parents soulignent que l'enseignant de leur enfant ne maîtrise pas la langue française, ce que des membres du personnel enseignant ont également relevé. La maîtrise de la langue française n'est pas le seul enjeu soulevé, le manque d'engagement du personnel enseignant à l'égard de la langue française a aussi été souligné par la direction, le personnel enseignant et les parents qui ont répondu au sondage en ligne. Il semble donc y avoir nécessité de rehausser les attentes en matière de maîtrise de la langue française pour les enseignantes et les enseignants.

Dans le sondage en ligne, le personnel enseignant spécifie l'importance de renforcer l'éducation en langue française en formant plus adéquatement le personnel enseignant et le personnel scolaire, en mettant plus d'efforts sur les matières de base, soit la communication orale, l'écriture et la lecture, et en offrant plus de ressources de langue française adaptées, simples et prêtes à être utilisées en classe.

L'acquisition d'un haut niveau de maîtrise du français au cours de la formation initiale des enseignantes et des enseignants est essentielle autant pour ceux qui enseigneront le français que pour ceux qui enseigneront d'autres matières. De plus, dans le cadre de la formation continue, les enseignantes et enseignants devraient avoir accès à une formation d'appoint en français.

« Le manque d'engagement du personnel des écoles francophones [à se parler en français et à se perfectionner] est un enjeu : ces derniers ne sont pas toujours à l'aise dans la langue... C'est malheureux car cela affecte la qualité de l'enseignement, de l'engagement et à long terme la vitalité même de nos écoles francophones. »

Personnel de direction, sondage en ligne

« Assurer la qualité de la langue française enseignée aux jeunes enfants. Les profs n'écrivent pas tous le français correctement, malheureusement. »

Parent, sondage en ligne

Constat 6 : L'appui aux autres membres du personnel scolaire

Le personnel de direction des écoles a besoin d'appui afin de jouer efficacement son rôle de leader pédagogique et culturel, d'autant plus que s'ajoute à cela la nécessité d'accompagner le personnel enseignant quant à la construction identitaire et à la maîtrise de la langue française. Comme ces éléments ne sont pas évalués, ils ne font généralement pas partie des suivis effectués auprès du personnel enseignant.

Dans le sondage en ligne, les parents ont soulevé l'importance des autres membres du personnel scolaire dans la vie de leur enfant. Nombre d'entre eux ont soulevé des enjeux à communiquer en français avec l'école au-delà du personnel de direction et du personnel enseignant. En entrevue, une intervenante a souligné l'importance pour l'enfant que l'ensemble des adultes présents à l'école transmette une image positive de l'identité francophone, de l'accueil à la conciergerie. L'AEFO recommande de mieux former le personnel scolaire, y compris les intervenantes et intervenants à tous les niveaux, portant sur les différents éléments de la PAL, le mandat de l'école de langue française et son rôle relativement à ces deux derniers.

« Donner priorité à la fierté culturelle dès la maternelle et assurer la disponibilité d'un animateur culturel à l'élémentaire. Offrir des ateliers pour le personnel qui valorisent les aspects francophones de la vie quotidienne moderne dès la maternelle (acronyme texto français, musique pop récente, etc.). »

Parent, sondage en ligne

« Comme direction, nous avons de moins en moins d'appui. Notre leadership peut être le meilleur, mais sans appui c'est difficile et le gouvernement ne reconnaît pas l'importance de notre rôle. »

Personnel de direction, sondage en ligne

Les conseils scolaires

Plusieurs discussions et réflexions issues de la consultation ont porté sur les conseils scolaires et, plus particulièrement, sur le contexte changeant des communautés et sur le rôle des conseils scolaires en tant qu'organismes redevables de la mise en œuvre de la PAL. L'une des préoccupations les plus souvent exprimées a été le sentiment que la place de la langue française est en déclin dans le milieu scolaire.

- Dans quelle mesure la croissance de l'effectif scolaire constitue-t-elle le critère de succès des conseils scolaires?
- Comment assurer l'expérience éducative francophone des élèves dans un contexte caractérisé par la hausse de l'exogamie et de l'immigration non francophone?
- Quels sont les besoins réels en matière de partenariats? Quels sont ceux contribuant à l'expérience éducative et à la construction identitaire des élèves?
- Comment définit-on l'engagement des parents dans l'expérience éducative de leurs enfants?
- Dans quelle mesure l'école de langue française réussit-elle à développer chez les élèves une identité francophone?
- Dans quelle mesure les conseils scolaires catholiques et publics sont-ils prêts à collaborer à des ressources ou à s'en échanger?
- Dans quelle mesure les compétences linguistiques et le sentiment d'appartenance à la communauté francophone font-ils partie du processus d'embauche du personnel scolaire?

Constat 7 : La démographie

La hausse de l'immigration en Ontario transforme le visage de la francophonie. Il est important de souligner que les régions les plus éloignées des centres ne vivent pas ce phénomène, mais qu'il est suffisamment marqué dans certaines régions pour que cet état ressorte clairement au cours de la consultation.

Encore plus marquée que l'immigration, la mobilité des populations a été soulignée lors des consultations : une mobilité intra-régionale, interrégionale et interprovinciale. L'effet est ressenti positivement et négativement selon les régions et les situations. Par exemple, dans une région comme Sudbury, la migration de gens du Sud vers leur région amène un bassin de migrants anglophones et une diminution du pourcentage de la population francophone.

Depuis le lancement de la campagne de promotion de l'éducation en langue française en Ontario et la mise en œuvre de l'énoncé de politique sur l'admission, l'accueil et l'accompagnement, les écoles de langue française ont vu croître le nombre d'élèves dont le français n'est pas la langue maternelle. Ce bassin d'élèves modifie la dynamique de l'école et engendre des enjeux multiples, entre autres en ce qui touche la construction identitaire et les besoins en services pour la francisation.

Pour les conseils scolaires, assurer le mandat de l'école de langue française dans ce contexte démographique en évolution devient tout un défi. Les défis ci-dessous ont été identifiés par les participantes et participants :

- Tout en étant perçue comme une richesse, la cohabitation multiculturelle et plurilingue peut s'avérer difficile;
- Intégrer de nouveaux individus sans racines dans la communauté locale et particulièrement dans la communauté franco-ontarienne peut diluer le sentiment d'appartenance à la communauté;

- Multiplier les programmes de francisation des élèves tout en assurant le développement de l'identité franco-ontarienne prend parfois beaucoup de place dans les écoles selon les parents et les intervenantes et intervenants francophones qui voient diminuer le temps et les occasions de parler français à l'école;
- Appuyer les enseignantes et enseignants pour qui il est difficile d'avoir des classes hétérogènes, puisqu'il n'est pas inné d'intégrer des élèves dont la culture est différente de la nôtre (p. ex., information sur les populations immigrantes et migrantes).

Selon quelques intervenantes et intervenants en entrevue, il y a lieu de se demander si la croissance de l'effectif scolaire dans les écoles de langue française est une stratégie efficace pour assurer le succès du système de l'ÉLF et si cette stratégie favorise véritablement la vitalité des communautés francophones.

« Offrir une formation aux enseignants sur l'accueil d'une classe diversifiée. »

Personnel enseignant, sondage en ligne

« Redéfinir la francophonie en Ontario en 2014. Des écoles francophones au complet seraient fermées en Ontario si elles n'avaient pas accueilli dans leurs rangs des communautés culturelles. Il faut tenir compte de cette nouvelle réalité. Il y a des défis particuliers à être une minorité (immigrante, pauvre, musulmane, de race noire) dans une minorité francophone (et principalement catholique) en Ontario. »

Parent, sondage en ligne

Constat 8 : Les partenariats

La majorité des intervenantes et intervenants ont indiqué que la possibilité qu'un enfant puisse pleinement vivre son cheminement éducatif en français est primordiale pour son plein épanouissement. En ce sens, la création de partenariats est la pierre angulaire pour y arriver. Par exemple, la nécessité de vivre des expériences de bénévolat et de placements COOP en français, des sorties scolaires éducatives en français ou d'avoir accès à des ressources pédagogiques et ludiques en français ont été des points souvent mentionnés comme étant des points faibles dans plusieurs milieux. L'offre d'activités parascolaires culturelles, sportives, de clubs de devoir, de sciences ou de scrabble est largement désirée par les parents afin d'assurer un cheminement complet en français. Toutes ces activités ont lieu en collaboration avec des organismes et des partenaires du milieu.

Ont également été souvent mentionnés et applaudis, l'ensemble des efforts investis dans l'axe de la construction identitaire, dont l'animation culturelle et les agents de l'initiative Élargir l'espace francophone, qui ont su créer des partenariats importants pour les communautés. Les participantes et participants aux consultations soulignent les efforts réalisés et souhaitent que la PAL poursuive sur sa lancée afin que tous les aspects du cheminement éducatif de l'enfant puissent se faire en français. Dans la poursuite des efforts, il sera important de collaborer étroitement avec les organismes du milieu pour répondre aux besoins spécialisés des élèves et de considérer les écoles comme des lieux forts d'information et ouverts sur d'autres opportunités. À cet effet, les relations avec la communauté doivent être repensées dans une bidirectionnalité des échanges : la communauté est présente à l'école et l'école s'investit dans la communauté. Il y a un réel besoin de créer davantage de partenariats intersectoriels avec les milieux des affaires, des arts et de la culture, du sport et des loisirs, de la santé et du bien-être, des sciences et du secteur politique.

L'une des préoccupations qui ont été exprimées largement durant la consultation est le manque de collaboration entre les conseils scolaires de langue française, spécifiquement dans les régions où le bassin de population francophone est petit. Il y a déjà un manque de ressources et l'épanouissement de la langue et des communautés devrait primer selon les dires des participantes et participants. Cela inclut un partage des équipements, des infrastructures, des ressources administratives et un appui conjoint dans les diverses initiatives afin d'augmenter l'offre des écoles. Certains vont plus loin en proposant une fusion des conseils scolaires publics et catholiques dans l'optique d'assurer la survie de l'école de langue française.

L'école devra donc augmenter ses efforts pour tisser des partenariats et des liens avec les organismes de la communauté (en incluant les municipalités et les centres communautaires) si l'on veut favoriser une plus grande offre de services en français, une plus grande implication des élèves et de leurs parents dans les activités et les événements de la communauté, et développer des projets communs qui bénéficient à l'école aussi bien qu'à la communauté. La concertation entre les conseils scolaires de langue française devra être privilégiée ainsi que le développement plus formel de liens entre les paliers élémentaire, secondaire et postsecondaire.

« Élargir l'espace francophone en s'alliant avec les partenaires communautaires. Il faut les voir dans nos écoles et s'engager avec eux dans des projets communs. »

Personnel enseignant, sondage en ligne

« Rehausser les partenariats communautaires liés à l'éducation et à la francophonie dans chacune des communautés francophones en Ontario... promouvoir les services offerts en français (médecin, service social)... organiser des événements culturels rassembleurs. »

Parent, sondage en ligne

« Dans le respect de la spécificité des deux systèmes d'éducation en langue française, accroître la concertation entre les conseils scolaires d'une région et entre les douze conseils. »

Personnel de direction, sondage en ligne

Constat 9 : L'ouverture sur le monde

Le décroïsonnement de l'école est nécessaire selon nombre d'intervenantes et intervenants interrogés lors des entrevues et selon beaucoup de participantes et participants aux séances de consultation régionales. L'école doit s'ouvrir sur l'ensemble des facettes de la francophonie ontarienne et aussi sur les francophonies provinciales et internationales. La pédagogie doit permettre cette ouverture autant dans le contenu de l'enseignement que dans les outils utilisés pouvant inclure les échanges scolaires, le jumelage d'écoles, l'offre de cours en ligne, les modèles accessibles, l'offre de camps d'été et autres. La confiance identitaire n'est pas menacée par cette ouverture et, au contraire, en bénéficie, selon des intervenantes et intervenants rencontrés.

Un nombre significatif de parents ont exprimé le souhait de voir l'école de langue française s'ouvrir davantage à la culture populaire francophone (voire actuelle) afin que les jeunes y soient plus souvent exposés. Le français doit être perçu comme accessible et l'évolution en français à l'extérieur de l'école comme possible. Une meilleure et une pleine utilisation des ressources technologiques ont été soulignées par les parents et le personnel enseignant, que ce soit les tableaux blancs interactifs (TBI), les échanges virtuels entre écoles ou l'offre de cours en ligne.

Selon une des participantes aux entrevues, s'il y a ouverture pour que nous facilitions les échanges et que nous nous ouvrons aux possibilités plutôt que de se refermer sur nous-mêmes, les mouvements de population à l'échelle nationale et internationale sont une occasion à ne pas rater. La mobilité offre l'occasion à l'école d'élargir son offre de programmes, d'offrir des occasions d'échanges et de stages et de faciliter les visites d'une école à l'autre. D'autres intervenantes et intervenants se sont également exprimés en ce sens.

Cela étant dit, certains organismes culturels présents aux séances de consultation souhaitent voir une plus grande ouverture de la part des écoles aux différentes formes artistiques et une plus grande appréciation de l'art chez les élèves. La danse, la peinture, la sculpture, le mime sont une forme de langage, tout comme le théâtre ou la musique, qui peuvent avoir des effets positifs sur le développement cognitif de l'élève, sur sa réussite scolaire et son ouverture aux autres cultures et qui méritent d'être valorisés et encouragés dans les écoles.

« Faire découvrir aux enfants plus de références culturelles francophones (théâtre, chanson, cinéma, etc.), non seulement canadiennes mais internationales, pour leur faire prendre conscience de l'héritage francophone dont ils sont issus et du fait que faire partie d'une minorité linguistique ne veut pas dire qu'on est un citoyen de deuxième ordre dans notre pays, mais, au contraire, un citoyen du monde. Le français n'est pas seulement une langue, mais aussi une culture mondiale ayant une histoire vaste et complexe. »

Parent, sondage en ligne

Constat 10 : L'offre compétitive et le maintien de l'effectif scolaire

De manière générale, les parents et les intervenantes et intervenants ayant participé aux séances de la consultation veulent un service de meilleure qualité et uniforme. L'école de langue française devrait se concentrer sur quelques programmes et y exceller. Elle doit développer son propre modèle de fonctionnement, indépendant du modèle anglophone qui ne fonctionne pas pour une école en situation minoritaire. L'école de langue française doit avoir la possibilité de s'inventer afin de devenir compétitive et attrayante pour les parents. Plusieurs pistes à explorer ont été identifiées :

- Bâtir des écoles spécialisées dans chacune des régions. Par exemple, le centre sud-ouest pourrait avoir une école secondaire spécialisée en danse dans un coin de la région et une autre spécialisée en sport dans un autre coin. Concentrons-nous ainsi sur le développement de spécialisations complémentaires et l'offre de programmes compétitifs;
- Ouvrir des écoles de langue française dans des endroits stratégiques, puisque positionner l'ouverture des écoles en fonction de la baisse de l'effectif des écoles de langue anglaise, dans certains secteurs, ne fonctionne pas pour attirer les élèves et les parents, même si l'enseignement y est exemplaire. Cela est surtout le cas pour les écoles secondaires;
- Démontrer que les élèves terminent leur palier scolaire en ayant reçu un enseignement de la langue française et de la langue anglaise compétitif et performant, et ce, s'il le faut, en instaurant des tests standards et, surtout, en communiquant les réussites et les programmes;
- Développer et démontrer que le cursus d'enseignement de l'école de langue française est aussi compétitif que le cursus d'enseignement de langue anglaise.

De plus, l'école de langue française doit se définir comme un modèle unique afin de se positionner par rapport aux programmes d'immersion française offerts dans les écoles de langue anglaise. L'école de langue française doit démontrer le potentiel de l'espace francophone et l'importance de vivre en français, et ce, au-delà de la langue scolaire et de travail.

Enfin, l'école de langue française doit offrir des services d'appui de qualité aux élèves ayant des besoins particuliers. Des parents vont choisir les écoles de langue anglaise pour obtenir ces appuis essentiels au cheminement particulier de leur enfant si ces services ne sont pas offerts en langue française.

L'ensemble de ces éléments a été identifié comme favorisant le maintien de l'effectif scolaire dans les écoles de langue française, et surtout comme ayant un impact sur le choix de poursuivre à l'école de langue française au secondaire.

« Il faut être en mesure d'offrir des choix de cours et du parascolaire semblable aux écoles anglophones. »

Personnel de direction, sondage en ligne

« Ouvrir des écoles de façon à ce que les enfants ne doivent pas voyager une heure pour se rendre à une école de langue française... Avoir des écoles secondaires à proximité de la population francophone. »

Parent, sondage en ligne

« Investir dans les infrastructures. Notre (vieille) école est maintenant trop petite pour accueillir les familles lors des activités familiales. Les plafonds sont tachés de gouttes d'eau. L'édifice n'est pas accueillant, et les familles choisissent d'inscrire leurs enfants ailleurs. »

Parent, sondage en ligne

Constat 11 : L'appui aux parents

Au dire des personnes interviewées, les écoles doivent être des modèles de partenariat avec les parents en les impliquant étroitement dans le cheminement de leurs enfants et en multipliant les occasions de communication formelles et d'échanges informels. Les parents doivent être engagés de manière créative, en partant de leurs forces. L'engagement des parents doit donc être repensé dans une bidirectionnalité des échanges : les parents participent à la vie de l'école et l'école s'implique dans la communauté.

Les parents devraient se sentir outillés pour accompagner leurs enfants dans leur cheminement éducatif. Selon une grande portion de répondants au sondage en ligne, un portail de ressources devrait exister, et tous les parents devraient être informés de son contenu. Les ressources utiles pour les parents incluent du matériel pédagogique par année d'études, des ressources de révision en ligne, une liste de films, de livres, de jeux vidéo, de tuteurs et de camps dans leur communauté mais aussi au Québec, au Canada et à l'international. Les enseignantes et enseignants mentionnent particulièrement la mise en place de formations, de stratégies et d'outils destinés aux parents.

L'école devrait offrir plus de possibilités de bénévolat aux parents pendant les heures de classe, mais aussi en soirée et les fins de semaine considérant la réalité courante des deux parents travaillant à temps plein. Tous les parents devraient se sentir accueillis, peu importe leur profil linguistique ou culturel. Enfin, l'école doit améliorer les communications avec les parents. Un portail Internet a souvent été suggéré comme un outil de communication adéquat et la création de communautés d'apprentissage école-famille comme un moyen de communiquer et d'impliquer les parents.

« Provide more opportunities for non-francophone parents to interact and engage in the school in their first language; most parents are very interested in the education of their children but those who do not speak French well, can feel limited in their ability to engage or participate effectively. »

Parent, sondage en ligne en anglais

« J'aimerais avoir plus de ressources afin de mieux outiller les parents. Souvent, ceux-ci ne savent pas comment ils peuvent aider leurs enfants à apprendre en français et comment s'approprier la culture francophone. Ils ne connaissent pas tous les enjeux. Puisque j'enseigne à la maternelle, j'aimerais pouvoir donner aux parents des ressources dès la première année d'études de leur enfant. »

Personnel enseignant, sondage en ligne

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario

Dans le cadre de la consultation, plusieurs discussions se référaient aux rôles et responsabilités du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Les constats issus de ces discussions sont regroupés dans la présente section.

- Quel rôle devrait jouer la DPPÉLF dans la formation du personnel scolaire?
- Comment assurer un continuum de services de la petite enfance au palier postsecondaire?
- Quelles intervenantes et quels intervenants devraient faire partie de l'élaboration d'une nouvelle version de la PAL, le cas échéant, ou d'un nouveau plan de mise en œuvre?
- Dans quelle mesure la DPPÉLF, seule, peut-elle mobiliser l'ensemble des partenaires en éducation en langue française?
- Comment peut-on évaluer les succès de la PAL et de sa mise en œuvre une fois les élèves sortis du système?

Constat 12 : L'admission

Durant la consultation, les participantes et participants ont exprimé deux opinions distinctes sur la question de l'admission des élèves dans les écoles de langue française. La première est de modifier les critères d'admission pour restreindre le nombre d'élèves dont la langue maternelle n'est pas le français. Ces participantes et participants sont inquiets que les élèves ne développent pas une forte identité franco-ontarienne et une excellente maîtrise de la langue française. Selon les porteurs de cette opinion, elle n'est pas en contradiction avec le multiculturalisme et le plurilinguisme pourvu qu'une des langues parlées soit le français et que les élèves en aient une bonne maîtrise et bénéficient d'un appui à la maison. Beaucoup se sont exprimés en faveur de la diversité et de l'ouverture de l'école de langue française sur le monde et, plus spécifiquement, sur le monde francophone.

La seconde opinion émise est d'ouvrir encore plus largement les portes des écoles de langue française afin d'accueillir un plus grand nombre d'anglophones et d'allophones. En parallèle, les participantes et participants aux séances de consultation régionales ainsi que le personnel enseignant et le personnel de direction ayant répondu au sondage en ligne ont clairement exprimé l'augmentation des besoins en francisation. Entre autres, nombreux ont demandé que les programmes d'Actualisation linguistique en français (ALF) et le Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) soient largement bonifiés pour inclure plus de ressources et être intégrés aux écoles secondaires où le besoin est aussi présent.

Enfin, la promotion de l'école de langue française auprès des ayants droit devrait être améliorée et augmentée afin d'abolir les mythes et les perceptions erronés envers les écoles de langue française. De nombreux enfants francophones ne fréquentent pas les écoles de langue française à cause du manque d'information des parents.

« Ce serait ma préférence d'avoir des classes où pourraient se retrouver les enfants qui ont comme langue maternelle le français. Je trouve que plusieurs heures de classe sont passées à enseigner le français aux enfants pour qui la première langue n'est pas le français, ce qui retarde le cheminement des enfants francophones. »

Parent, sondage en ligne

Constat 13 : La communication et les célébrations

L'exercice de consultation a permis d'apprendre que bien des réalisations découlant de la PAL ou des ressources locales étaient inconnues du public et du personnel scolaire. Dans les exemples spécifiques, on note l'initiative FousDeLire. Mais ce sont également les initiatives ministérielles, en incluant la PAL, qui n'arrivent pas à rejoindre l'ensemble du personnel scolaire et les parents. Un point soulevé lors des entrevues est que le personnel scolaire et les parents utilisent les ressources de la PAL sans savoir qu'elles sont issues de la PAL. Il serait important de développer une reconnaissance de la PAL et des outils qui en découlent pour que tous soient conscients de son impact réel.

Enfin, des gens ont souligné l'importance de reconnaître les succès de la PAL, dont les effets sont présents dans l'ensemble des conseils scolaires. L'approche culturelle de l'enseignement a été mentionnée comme succès important, ainsi que les ressources humaines que la PAL a permis de consacrer à l'aménagement linguistique, telles que les leaders PAL, les animateurs culturels et les agents de l'initiative Élargir l'espace francophone. Célébrer les succès serait important, selon certains, afin de générer une fierté chez tous les acteurs de la mise en œuvre de la PAL depuis 10 ans et renouveler l'engouement pour les années à venir.

« Le document qui détaille la PAL est peu accessible; le discours est emberlificoté. Je n'ai pas peur des lectures denses et mêmes complexes, mais ici, et pour avoir tenté plusieurs fois de comprendre ce document de la PAL, c'est difficile de comprendre comment on va appliquer la Politique dans les faits. Une simplification de la PAL (à l'exemple d'objectifs SMART, par exemple) serait nécessaire afin que les personnes en mesure de l'appliquer puissent le faire avec confiance et conviction. »

Personnel enseignant, sondage en ligne

Constat 14 : L'intégration du Cadre d'aménagement linguistique de la petite enfance

La quasi-totalité des intervenantes et intervenants rencontrés ont abordé le thème du continuum de la petite enfance au postsecondaire et même, dans une certaine mesure, au marché du travail. Il en émerge que l'intégration du Cadre d'aménagement linguistique de la petite enfance (CAL-PE) à la PAL est une première étape essentielle. Cette action encadrerait davantage le secteur de la petite enfance. Les garderies et le milieu de vie en français, dès les débuts de vie, sont des facteurs importants de francisation, de l'implication des parents et du développement de l'identité francophone. Dans son mémoire, l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO) appuie et insiste sur l'importance de l'intégration du CAL-PE et la création de centres de la petite enfance intégrant la littérature enfantine, la formation parentale et les services de santé à l'enfance dans toutes les écoles de langue française.

Beaucoup de participantes et participants pensent que les garderies francophones (et non bilingues) sont un maillon essentiel dans la chaîne de scolarisation des enfants francophones. Selon un bon nombre, en ce moment, les garderies ne disposent pas de leviers, par exemple, pour favoriser l'embauche d'éducatrices francophones ou la fréquentation d'enfants en majorité francophone.

« Augmenter la disponibilité de garderies francophones pour s'assurer que les enfants ont une bonne fondation en français avant la maternelle. »

Parent, sondage en ligne

« Les éducatrices en garderie sont désavantagées au niveau des salaires et des bénéfices sociaux, ce qui rend le recrutement et la rétention très difficiles. Il est plus tentant de travailler dans le milieu scolaire. Les garderies et services de garde ne bénéficient d'aucun encadrement, de lois ou de cadres logistiques, ne serait-ce que pour favoriser l'admission d'enfants francophones. »

Participante, séance de consultation à Thunder Bay

Constat 15 : Les programmes d'immersion française

L'enjeu des programmes d'immersion française offerts dans un grand nombre d'écoles de langue anglaise a été identifié par nombre de participantes et participants aux consultations. Lors des séances de consultation régionales, les participantes et participants ont surtout abordé la question sous l'angle du maintien de l'effectif scolaire et des résultats obtenus dans les programmes d'immersion française en matière de compétences linguistiques. Pour un nombre significatif de familles nouvellement arrivées en Ontario, les programmes d'immersion française offerts dans les écoles de langue anglaise sont perçus comme étant plus avantageux que l'école de langue française.

Dans les entrevues, les intervenantes et intervenants ont parlé de l'enjeu de la construction identitaire. Les programmes d'immersion visent l'acquisition du français comme langue seconde et non le développement de la communauté francophone à proprement parler. Une intervenante a décrit l'importance que prennent les certificats de bilinguisme offerts aux élèves issus des programmes d'immersion française dans la promotion visant les parents.

Il appert que la politique ontarienne exigeant que les conseils scolaires de langue anglaise fassent part de l'information portant sur les inscriptions des ayants droit aux conseils scolaires de langue française est peu connue et mise en œuvre. Dans son mémoire, pour corriger la situation, l'ACÉPO va plus loin en suggérant d'étudier l'option de refuser l'admission aux ayants droit aux programmes d'immersion, comme c'est le cas au Nouveau-Brunswick. Les participantes et participants aux séances de consultation régionales ont, à plusieurs reprises, proposé une prise en charge des programmes d'immersion par les conseils scolaires francophones.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario pourrait, selon un intervenant interviewé, encadrer davantage les écoles de langue anglaise qui offrent un programme d'immersion française afin de s'assurer, par exemple, que la promotion de ces programmes soit plus claire en ce qui a trait aux services offerts et à la clientèle visée.

« Il est important de faire comprendre aux parents la différence entre l'école de langue française et les programmes d'immersion française. »

Personnel de direction, sondage en ligne

Constat 16 : La mobilisation d'autres partenaires

L'école est une plaque tournante d'activités diverses pour la communauté francophone de l'Ontario et un point de convergence d'une diversité d'activités. L'école est souvent l'emblème de langue française de la communauté et l'endroit pour se renseigner et socialiser en français pour le personnel enseignant et les élèves, mais également pour les parents et les membres de la communauté. L'école est également un point de convergence de services, comme des services spécialisés en santé mentale. Ainsi, lorsque l'école s'ouvre sur la communauté afin de créer un espace et une identité francophones, tel que le prescrit la PAL, ses actions ne sont plus seulement orientées vers l'éducation et le succès des élèves, mais s'étendent à d'autres sphères de la communauté.

Ces propos ont été largement entendus lors des séances de consultation régionales. Les participantes et participants ont discuté de leur préoccupation à ne pouvoir pleinement combler les attentes de la communauté dans le cadre du milieu scolaire. Ils ont aussi discuté longuement de la nécessité de décloisonner les relations et les programmes ministériels afin de permettre un meilleur accès à des ressources d'autres ministères.

Le Ministère, dans le renouvellement et la mise en œuvre de la PAL, devrait, selon de nombreuses personnes, miser sur des collaborations et sur le partage des responsabilités avec d'autres ministères, agences ou offices provinciaux. Les participantes et participants ont identifié le besoin de décloisonner les programmes et de faciliter la gestion à l'échelle des conseils scolaires et des écoles, ainsi que le besoin de prise en charge de certaines actions par d'autres intervenantes et intervenants outillés pour le faire (par exemple, en santé mentale ou en petite enfance).

La majorité des participantes et des participants ont souligné le manque d'implication de partenaires de la communauté dans le cheminement éducatif de l'élève et certains intervenantes et intervenants interviewés ont spécifiquement indiqué que le ministère de l'Éducation devrait fournir un cadre de collaboration aux conseils scolaires et aux écoles afin de faciliter les collaborations avec les organismes des milieux communautaires et privés présents dans la communauté.

« L'ÉLF doit jouer un rôle actif et de premier plan dans les dossiers qui touchent l'immigration en Ontario, afin d'assurer que de plus en plus de personnes et de familles ayant le français comme langue maternelle ou comme langue d'usage quotidien choisissent l'Ontario comme terre d'accueil. »

Personnel de direction, sondage en ligne

« Le postsecondaire en français (formation professionnelle, apprentissage, études collégiales ou universitaires) doit être accessible par tous et de qualité. Le parachèvement de notre réseau d'éducation en langue française est une priorité! »

Personnel de direction, sondage en ligne

Constat 17 : L'évolution de la PAL

À savoir si la PAL devrait être complètement renouvelée, la vaste majorité des participantes et des participants à la consultation estiment qu'il n'est pas nécessaire d'y effectuer des modifications en profondeur. Les axes de la PAL sont encore pertinents. Toutefois, ils ont soulevé le besoin que soit mis à jour le contexte et le cadre d'évolution de la PAL, ainsi que l'approche de mise en œuvre et les outils mis à la disposition des intervenantes et intervenants. Le mandat de la PAL devrait également être axé plus spécifiquement sur la construction identitaire des élèves et sur la valorisation de la langue française, la réussite scolaire faisant partie du mandat de l'ensemble des écoles de la province.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la PAL, de nombreux répondants ont dit que l'ampleur du projet requerrait une approche intergouvernementale, tellement le champ d'intervention et les finalités visées sont larges. À cet effet, plusieurs ministères déjà impliqués dans des portfolios ayant un impact direct sur la vie des francophones dans la province ont été nommés à titre d'exemple d'agences pouvant être sollicitées dans une telle approche gouvernementale. Pour certains, la création d'une politique intergouvernementale de développement de la francophonie en Ontario permettrait au ministère de l'Éducation de se centrer sur son rôle premier, soit la gestion de l'ensemble du continuum de l'éducation.

Quant à la poursuite de la mise en œuvre de la PAL, les participantes et participants ont identifié, lors des séances de consultation régionales, que le Ministère devrait démontrer plus de sensibilité aux besoins des écoles de langue française en région et assurer une plus grande équité du financement et des ressources en fonction des besoins variables. De plus, les planifications stratégiques des conseils scolaires devraient intégrer les axes de la PAL.

Enfin, il serait important de développer un cadre de mesure des résultats pour la PAL, en incluant des indicateurs facilement mesurables, atteignables et redevables, pouvant être utilisé par l'ensemble des intervenantes et intervenants pour qui cela est pertinent.

« Pour s'approprier la culture francophone, il faut la connaître, s'y identifier et la vivre au quotidien! Nous avons besoin d'une dotation d'enseignants en animation culturelle dans les écoles élémentaires et de la création de postes d'intervenants, d'enseignants ou d'animateurs dont le mandat est d'établir des liens avec les familles, d'autres écoles, la communauté, des organismes culturels plutôt que cela repose sur le temps personnel des enseignants et la vision ou non des directions. »

Personnel enseignant, sondage en ligne

Synthèse des contributions

Les constats présentés à la section précédente sont issus de la contribution collective de l'ensemble des personnes ayant participé à la consultation, que ce soit en région, en ligne ou par soumission d'un mémoire. Les prochaines sections de ce rapport présentent la synthèse des résultats pour chaque modalité de consultation.

Synthèse des séances de consultation régionales

Les séances de consultation régionales se sont déroulées entre le 23 avril et le 7 mai inclusivement à Sudbury, Thunder Bay, Toronto, Windsor et Ottawa. Sur l'ensemble des séances, les participantes et les participants ont inclus des partenaires du milieu scolaire, y compris des élèves, du milieu organisationnel, du milieu communautaire, des parents et quelques représentantes et représentants du ministère de l'Éducation.

Le contenu des échanges est ici présenté en fonction des dix questions proposées. Dans certains cas, les différences régionales sont soulignées.

Contributions de la PAL

1. Dans quelle mesure la PAL a-t-elle contribué à l'essor de la langue française, au rayonnement de la culture francophone et au développement de partenariats scolaires et communautaires dans votre région?

La PAL justifie la présence des écoles de langue française et en clarifie le mandat. Avec le CAL-PE (en développement) et la PAL au postsecondaire, un continuum de l'éducation en langue française est en voie d'être créé. Les intervenantes et les intervenants rencontrés sentent que leur rôle en tant que francophones œuvrant en milieu minoritaire est de plus en plus reconnu : *nous sommes reconnus en tant que système d'éducation francophone; la PAL solidifie notre présence, notre place et notre importance.*

Avec la PAL, l'école de langue française bénéficie de nouvelles ressources à plusieurs points de vue. D'abord, beaucoup reconnaissent les bienfaits d'avoir un leader PAL dans chaque conseil scolaire. Particulièrement à Thunder Bay où la présence du leader PAL a permis au conseil scolaire d'organiser des rencontres avec les intervenantes et les intervenants du milieu et de la communauté. Cette collaboration a permis d'ouvrir un dialogue et de mettre en place des initiatives concrètes qui bénéficient autant à l'école qu'à la communauté.

La PAL a également permis l'élaboration de plusieurs documents et ressources éducatives qui ont eu des retombées significatives sur le travail du personnel cadre et enseignant. Parmi ceux-ci, notons l'Énoncé de politique sur l'admission, l'accueil et l'accompagnement dans les écoles de langue française en Ontario ou l'ensemble des ressources liées à l'approche culturelle de l'enseignement, en incluant le projet de leadership et pédagogie culturels. Devenus très importants en raison du visage changeant de la clientèle scolaire, le Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) et le programme-cadre d'Actualisation linguistique en français (ALF) sont des ressources nécessaires et appréciées. Les participantes et les participants à la consultation n'ont pas manqué de souligner l'augmentation du nombre d'écoles de langue française et la disponibilité d'un nombre croissant de ressources pédagogiques destinées à l'enseignement et à la construction identitaire.

L'ajout d'attentes génériques dans les programmes-cadres visant l'appropriation de la culture francophone est considéré comme un atout pour l'école de langue française. Actuellement, des référents culturels ont été ajoutés à environ 15 % des contenus des programmes-cadres. La PAL permet de conscientiser le personnel enseignant quant à son rôle dans la construction identitaire des élèves. La PAL a permis l'élaboration de ressources concrètes,

parfois issues de partenariats avec la communauté. La PAL et sa mise en œuvre ont permis de créer un continuum de l'éducation et d'assurer une vitalité institutionnelle, qui font que les élèves développent un sentiment d'appartenance à la communauté francophone, qu'ils réinvestissent davantage dans celle-ci et au sein de laquelle ils peuvent en définir le rôle.

Enfin, la PAL a favorisé le dialogue avec la communauté en permettant de créer des liens entre l'école de langue française et divers partenaires. Elle donne lieu à des échanges qui vont au-delà du mandat éducatif de l'école en mobilisant élèves et autres membres de la communauté autour de la langue française. Plusieurs initiatives communautaires et artistiques ont vu le jour ainsi que l'organisation d'événements à grand déploiement tels que le Franco-Festival à Thunder Bay, l'AFOLIE et Vision'Art. La PAL a ancré l'éducation dans les communautés, elle a un pouvoir fédérateur et a rassemblé les actrices et les acteurs autour d'une mission commune.

Initiatives et programmes les plus efficaces

2. Quelles initiatives et programmes mis en œuvre dans le cadre de la PAL ont été les plus efficaces? Quelle a été leur portée? Quels sont les initiatives et programmes qui doivent être maintenus?

Il existe un grand nombre d'initiatives et de programmes qui, selon les personnes ayant participé à la consultation, contribuent à l'actualisation du mandat de la PAL. Leurs contributions à l'exercice ont permis d'en identifier un certain nombre en plus de prendre connaissance de possibles améliorations qui pourraient leur être apportées.

L'animation culturelle, les événements à grand déploiement, les activités de gouvernance (sénat des élèves, camps de la FESFO, etc.) favorisent non seulement la construction identitaire francophone, mais aussi le leadership chez les élèves. La portée de ces activités doit être étendue afin de rejoindre un plus grand nombre d'élèves et de créer davantage de liens avec le secteur communautaire.

Quant à la formation des élèves, on note l'importance des programmes COOP (y compris le Programme d'apprentissage des jeunes de l'Ontario), de la Majeure Haute Spécialisation et de la double reconnaissance des crédits afin d'assurer la transition vers le milieu du travail ou les études collégiales et universitaires. Ce qui manque à ces programmes, en particulier dans la région du nord-ouest, ce sont les possibilités de vivre l'expérience en français. Dans cette région, la situation s'étend aux collèges et universités anglophones offrant des programmes qui incluent un stage qui ne peut être réalisé qu'en anglais.

On note aussi le besoin d'élargir la portée de la formation du personnel enseignant en matière de capacité à œuvrer en milieu minoritaire. Si les ressources, tels le Profil d'enseignement et de leadership, l'approche culturelle de l'enseignement, le leadership et la pédagogie culturels, la trousse du passeur culturel, les instituts d'été, ALF et PANA font l'unanimité, quant à leur qualité et à leur pertinence, elles sont considérées comme relativement peu connues et peu intégrées à la pratique courante du personnel enseignant. Le besoin d'assurer une meilleure diffusion de ces ressources est d'autant plus important dans le contexte où l'immigration transforme graduellement le visage de la clientèle scolaire et du personnel enseignant, en particulier dans les régions du centre et du sud de la province.

En ce sens, les gens souhaitent maintenir la présence d'animatrices et d'animateurs culturels dans les écoles secondaires, de même que celle des leaders PAL dans les conseils scolaires, qui sont vus comme des agents de changement ayant un rôle crucial. Au même titre, l'initiative Élargir l'espace francophone est perçue comme essentielle au développement de partenariats communautaires (quoique moins établie dans la région du sud-ouest) et pourrait servir à créer davantage de liens avec des organismes ou des fournisseurs de services de langue anglaise dans la communauté afin de développer des programmes pour les francophones.

En matière de services offerts par les conseils scolaires, la consultation a permis de souligner l'importance des garderies de langue française qui favorise le maintien de l'effectif scolaire. On note également le souhait d'offrir davantage de services aux parents afin de favoriser leur intégration. Mêmes échos en référence à l'énoncé de politique sur l'admission, l'accueil et l'accompagnement, les parents souhaitent mieux connaître les services offerts par l'école et les opportunités de s'engager afin de soutenir l'apprentissage de leurs enfants.

Changements importants des 10 dernières années

3. *Quels sont les changements importants qui ont marqué l'éducation en langue française au cours des 10 dernières années?*

La PAL est maintenant en toile de fond de l'enseignement en langue française. Le rendement des écoles de langue française aux évaluations de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) est en constante amélioration et le taux de diplomation est meilleur. L'accès à des ressources élaborées en Ontario a été amélioré de même que la qualité des ressources (p. ex., guides d'enseignement). Les stratégies d'enseignement sont davantage basées sur les recherches. Le prolongement de la PAL visant les institutions postsecondaires marque une avancée intéressante. Le tout a modifié et spécifié le mandat de l'école de langue française au cours des dix dernières années.

Les conseils scolaires bénéficient d'un financement supplémentaire comprenant des formations et des ateliers à l'intention du personnel enseignant en plus de nouveaux postes venant appuyer la mise en œuvre de la PAL (leaders PAL, animation culturelle). La pédagogie culturelle est vue comme un atout développé grâce à la PAL. Les personnes-ressources en animation culturelle ont marqué les dix dernières années en créant des partenariats pour des activités et des initiatives culturelles qui ont eu des impacts concrets dans les écoles (p. ex., pièces de théâtre, spectacles divers, événements régionaux).

Depuis dix ans, les partenariats, l'espace francophone et l'ouverture sur la communauté se sont développés. Les partenariats ont permis l'ajout de services. Ils créent un rayonnement culturel francophone dans les communautés. Soulignée en particulier, la Journée des francophones célébrée annuellement le 25 septembre, qui a débuté comme un événement scolaire, est devenue une fête officielle en Ontario.

Avec les changements démographiques en Ontario, l'école de langue française est devenue multiculturelle et sa clientèle est aujourd'hui plurilingue et ouverte sur le monde. La migration est un phénomène de plus en plus marqué. Les élèves et leurs familles n'ont plus autant de racines dans les communautés, mais ils sont plus ancrés dans la culture francophone. Les programmes ALF et PANA sont un atout des dix dernières années. L'ouverture de garderies francophones et de garderies scolaires marque le paysage et favorise le maintien de l'effectif scolaire.

L'évolution rapide des technologies au cours des dix dernières années a marqué la société et a atteint l'école de langue française de manière à la fois positive et négative. Les nouveaux outils de travail (tel le tableau blanc interactif) et de collaboration en ligne (pour l'offre de cours et les échanges entre écoles et classes) sont un atout. Toutefois, les échanges en ligne se font majoritairement en anglais ainsi que les recherches et les lectures.

La campagne de promotion de l'école de langue française est perçue comme un atout, même si elle a peu de visibilité dans les régions périphériques à cause des moyens de diffusion utilisés qui n'ont pas de couverture dans ces régions. Dans la région de Sudbury, les participantes et participants ont également identifié l'augmentation de l'offre de cours au palier postsecondaire. Dans le sud de l'Ontario, les participantes et participants ont souligné l'augmentation du nombre d'élèves et du nombre d'écoles.

Enfin, la PAL a permis de développer un vocabulaire commun et des valeurs communes. Elle nous a permis de mieux faire connaître l'école de langue française auprès des conseils scolaires et des écoles de langue anglaise. Il y a un sentiment généralisé qu'il est possible d'étudier en français en Ontario.

Rôle et mandat de l'école de langue française en 2024

4. Quels devraient être le rôle et le mandat de l'école de langue française en 2024? Comment peut-on s'assurer que ce rôle et ce mandat sont pleinement assumés?

Les élèves réussissent à tous les niveaux afin de former des citoyens francophones épanouis et fiers, pleinement capables de contribuer à la communauté. Ils développent le besoin et la volonté d'apprendre, ils sont cultivés, ouverts à la vie et bilingues. Pour ce faire, l'école demeure flexible et s'adapte aux besoins évolutifs des élèves. Elle crée et démontre le lien entre l'école de langue française, les études postsecondaires et les emplois futurs dans la communauté.

L'école de langue française est encore plus ouverte sur l'espace francophone en collaborant avec des partenaires qui comprennent la plus-value d'un partenariat avec les francophones. L'école crée des liens : avec la petite enfance; avec l'économie, la politique, l'environnement et la santé; avec ses anciens élèves pour les inciter à s'impliquer avec l'école et la communauté; entre les conseils scolaires pour l'échange de ressources; avec les municipalités. L'école devient un catalyseur pour des activités parascolaires en français, puisque ces activités ne sont pas offertes dans une communauté minoritaire (cours de natation, de danse, de dessin, équipes sportives, etc.). En 2024, l'école aura réussi à engager davantage les parents en misant sur le continuum élèves-parents-communauté. Les parents parlent et vivent en français, puisque la fierté francophone débute avec les parents.

L'éducation en langue française dispose de plus de ressources pour l'ajout de personnel en appui aux leaders PAL; l'élaboration de ressources produites en Ontario et adaptées à la réalité francophone et au programme d'enseignement en langue française; l'enseignement de l'histoire et de la politique francophone; l'ouverture d'écoles secondaires surtout dans les régions périphériques; des collèges, universités et facultés ayant une charte ou un mandat francophone; la formation du personnel scolaire en leadership culturel en incluant la formation continue du personnel de direction dont le rôle évolue rapidement; la diversification des cours offerts aux élèves y compris les cours offerts en partenariat avec le monde des affaires.

L'école écoute la jeunesse et l'implique dans les décisions scolaires. Les mécanismes sont en place pour impliquer les élèves en amont des projets de l'école. Elle favorise également l'implication des jeunes dans la communauté afin de développer leur leadership (p. ex., auprès des municipalités).

En 2024, l'école est ouverte sur le monde. La notion d'identité francophone inclut les autres cultures. Elle aura développé son modèle de spécialisation et de fonctionnement, puisque le modèle habituel (lié aux écoles anglophones) ne fonctionne pas (p. ex., centres régionaux de métiers, pôles de spécialisation en artisanat ou en sport). L'école de langue française aura conservé sa raison d'être et ne sera pas devenue une école d'immersion. Dans dix ans, le gouvernement possédera une politique francophone qui inclut plusieurs ministères, qui décloisonne l'accès aux ressources, dont la PAL est une des composantes.

Nouvelles tendances en matière d'éducation

5. Quelles nouvelles tendances marquantes en éducation doivent absolument faire partie de la planification en matière d'aménagement linguistique en Ontario?

Les participantes et participants ont énuméré les tendances sociétales suivantes :

- La primauté de l'individu sur le sens de la communauté est une tendance mondiale;
- La mondialisation de l'économie, de la culture et de l'information;
- La technologie, le multimédia et les médias sociaux sont de plus en plus présents;
- Le choix des livres de lecture est majoritairement orienté vers des livres en anglais à cause de l'offre abondante et du coût plus faible. De même pour les jouets électroniques en petite enfance;
- L'immigration et la migration sont des tendances marquées;
- L'augmentation des couples exogames;
- La population vieillissante des communautés, surtout les communautés éloignées, qui deviennent ainsi moins attrayantes pour des jeunes dynamiques et ouverts sur le monde;
- La communication entre les adolescents se fait majoritairement en anglais parce que c'est plus *cool*;
- L'insécurité linguistique des élèves est en augmentation;
- À Windsor, le développement économique créera une demande pour de la main-d'œuvre francophone et le système doit être prêt à en fournir;
- Changement dans le rôle de l'école : apprendre à apprendre et développer le sens critique.

Enjeux pouvant avoir une incidence sur l'éducation en langue française

6. Quels enjeux d'envergure, en incluant les nouvelles réalités et les tendances sociodémographiques, pourraient avoir une incidence sur l'éducation en langue française au cours des 10 prochaines années? Y a-t-il des particularités régionales dont il faudra nécessairement tenir compte?

Les enjeux d'envergure identifiés lors des séances de consultation régionales sont les suivants :

- Cultiver l'engagement positif des parents et leur implication;
- Créer des partenariats entre conseils scolaires et entre régions;
- Développer les compétences du XXI^e siècle, en y incluant, mais au-delà, des outils technologiques;
- Répondre aux besoins de l'enfant francophone dès la garderie;
- Créer de la cohérence entre les initiatives du ministère de l'Éducation de l'Ontario ainsi qu'entre les initiatives du ministère de l'Éducation et celles des autres ministères de l'Ontario;
- Écouter la voix des élèves et les impliquer;
- Retenir les élèves dans les écoles de langue française, surtout entre certains cycles et paliers;
- Assurer une qualité du français à l'école en incluant la qualité du français oral;
- Conserver l'appartenance à la langue française dans les couples exogames;
- Développer l'amour de la langue française, et non seulement un français utilitaire;
- Augmenter la présence du français à l'extérieur de l'école;

- Prendre en considération le vieillissement de la population et la démographie en évolution;
- Assouplir le cadre réglementaire rigide limitant les projets de recherche inter-instituts;
- Bâtir la construction identitaire des jeunes qui sont confrontés à l'utilisation de plusieurs langues;
- Considérer la pénurie de main-d'œuvre dans les métiers et appuyer la formation des élèves dans des secteurs clés;
- Contrer la conjoncture en emplois et dans l'économie qui ne favorise pas les emplois en langue française;
- Accéder à des ressources adaptées à la réalité des francophones en Ontario et prêtes à être utilisées, y compris des ressources technologiques.

Enjeux particuliers pour le Nord

- Fermeture des écoles;
- Exode des jeunes;
- Migration de gens du sud qui travaillent dans des emplois temporaires et qui ne s'impliquent pas dans la communauté;
- Accès à des études postsecondaires en français;
- Occasions de rencontres et de célébrations entre francophones.

Enjeux particuliers dans le Sud-Ouest et l'Est

- Croissance de l'immigration francophone et impact sur l'enseignement;
- Concurrence des conseils scolaires anglophones qui font une promotion active auprès des nouveaux arrivants et de la population en général.

Priorités pour le Ministère et pour la DPPÉLF

7. Afin d'atteindre les objectifs de la Politique d'aménagement linguistique, quelles devraient être, pour les 10 prochaines années, les trois (3) grandes priorités en matière d'éducation en langue française

a) du ministère de l'Éducation de l'Ontario?

- Intégrer les « PAL » pour la petite enfance et le postsecondaire;
- Appuyer la mise en commun des outils efficaces et des pratiques exemplaires;
- Favoriser le rapprochement entre les conseils scolaires;
- Offrir des ressources équitables aux écoles de langue française comparativement au mandat additionnel en construction identitaire des élèves;
- Distinguer clairement l'école de langue française des programmes d'immersion française, voire même les confier aux conseils scolaires de langue française;
- Donner une voix aux élèves dans les prises de décision;
- Développer un volet ALF et PANA pour les parents;
- Poursuivre les efforts pour encourager les élèves à faire le pont entre le secondaire et le postsecondaire en français, entre autres en offrant des programmes d'encouragement aux études;

- Augmenter l'offre de cours en français au postsecondaire, entre autres en développant des programmes d'éducation spécialisés accessibles pour les régions plus éloignées fortement minoritaires;
- Appuyer les régions fortement minoritaires dans l'organisation d'activités communautaires et d'événements socioculturels, puisque l'offre est minime;
- Appuyer les immigrants, entre autres en examinant la neutralité des tests et en favorisant leur intégration à la communauté.

b) de la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française?

- Poursuivre le financement des projets en cours;
- Recruter du personnel scolaire qualifié;
- Former le personnel scolaire et le personnel enseignant sur la PAL ainsi qu'en maîtrise de la langue française;
- Offrir des cours en leadership culturel aux nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants qui pratiqueront en milieu minoritaire;
- Augmenter les efforts de promotion de l'école de langue française et de la PAL;
- Développer de nouveaux partenariats dans des secteurs clés, comme la santé, la petite enfance et le multiculturalisme;
- Développer des programmes et des initiatives d'engagement des parents;
- Développer des projets pilotes qui vont, entre autres, explorer des avenues pour étendre l'offre de programmes au postsecondaire et d'un programme de mentorat pour les élèves;
- Appuyer le développement de l'offre d'activités parascolaires, culturelles et sportives afin d'augmenter les occasions de vivre en français à l'extérieur de l'école;
- Identifier les métiers et les emplois disponibles au Canada afin de bien former nos élèves dans les secteurs clés d'emplois;
- Définir les approches pédagogiques pour l'école de langue française en tenant compte de l'évolution de la clientèle.

Partenariats à développer

8. *Quels sont les secteurs dans lesquels un plus grand nombre de partenariats devraient être développés (secteurs de la santé, des affaires, de l'environnement, etc.)? Veuillez indiquer des exemples de partenariats à mettre en œuvre.*

Secteurs	Exemples de partenariats
Postsecondaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer l'offre ▪ Promouvoir l'offre disponible ▪ Développer des programmes satellites ▪ Créer une institution centrale sur le modèle du réseau Université du Québec
Petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garderies ▪ Services de garde scolaire ▪ Créer un lien entre les écoles et les garderies ▪ Informer les éducatrices sur les ressources disponibles dans les écoles ▪ Impliquer les intervenants communautaires dans l'offre de service

Milieu des affaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmes de mentorat ▪ Programmes de placement et COOP ▪ Sensibiliser les regroupements de gens d'affaires
Milieu des arts, de la culture et du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Radios et télévisions communautaires et diffuseurs communautaires ▪ Centres culturels dans les communautés ▪ Artistes régionaux et agences d'artistes ▪ Voyages éducatifs ▪ Organismes ethnoculturels ▪ Faire connaître les métiers artistiques et les intégrer dans les programmes COOP ▪ Développer une politique d'achat local franco-ontarien pour les livres et les artistes
Milieu de la santé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Santé mentale, orthophonie et autres services aux élèves ▪ Services en santé dans les écoles pour promouvoir les services en français disponibles (dentistes, ophtalmologistes, etc.) ▪ Services à la clientèle démunie
Milieu des métiers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser les métiers ▪ Créer des liens avec les entreprises qui ont des employés francophones ▪ Créer un bottin pour faciliter l'intégration des jeunes ▪ Créer des partenariats avec les syndicats ▪ Arrimer la formation avec les besoins dans la communauté
Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Camps d'été ▪ Offre de cours en français : danse, théâtre, sports, etc. ▪ Bibliothèque (livres, séances d'information, ressources électroniques)
Immigration	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion dans les lieux d'accueil, dès leur arrivée ▪ Campagnes d'information visant tous les services disponibles en français (santé, éducation, petite enfance, etc.)
Collaborations inter-conseils	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus de souplesse pour travailler ensemble

Continuum de l'éducation

9. Comment assurer le continuum en éducation en langue française de la petite enfance au postsecondaire et à la formation des adultes? Quel rôle le ministère de l'Éducation de l'Ontario, les conseils scolaires, les institutions postsecondaires, les partenaires communautaires ou les parents peuvent-ils jouer pour assurer ce continuum?

Un continuum sera possible si de meilleurs partenariats sont créés entre les intervenantes et intervenants ayant un rôle en éducation en langue française en incluant le milieu scolaire, le postsecondaire, la petite enfance et la santé. L'objectif devrait être de créer plus de coopération et de collaborations afin de contrer la perception que l'éducation en langue française ne prépare pas suffisamment à l'entrée sur le marché du travail. Plusieurs moyens ont été suggérés pour y arriver, qui incluent :

- une offre de cours communautaires dans les institutions postsecondaires;
- la survie des centres culturels;

- l'amélioration des programmes COOP afin de permettre des placements dans les régions, même s'il n'y a pas d'école de langue française au palier postsecondaire;
- l'identification d'initiatives pertinentes par région et les appuis pour mettre en œuvre les initiatives identifiées;
- un forum de planification pour identifier les besoins et les urgences dans le secteur de l'emploi, accompagné d'une planification conjointe des initiatives.

La promotion de l'éducation secondaire et postsecondaire de différentes manières créatives en incluant diverses activités inter-paliers et interscolaires a été identifiée comme une stratégie potentiellement intéressante. Il serait important de démontrer de manière schématique que la réussite scolaire et le cheminement identitaire mènent à la possibilité de vivre et de travailler en français et que les trois documents encadrant la formation en langue française forment un tout cohérent et complémentaire. Les outils développés pour promouvoir et schématiser le cheminement scolaire en français devraient être partagés avec les fonctionnaires, le personnel scolaire, les parents, les communautés et les élèves. Enfin, célébrer les succès sur tous les plans est essentiel pour maintenir la motivation et l'engouement (sur le plan de l'école, régional et provincial).

Diverses interventions ont également été proposées pour favoriser le maintien de l'effectif scolaire :

- Assurer un partage de pratiques pédagogiques entre les paliers élémentaire, secondaire et postsecondaire pour créer une cohésion et une meilleure réussite des élèves;
- Créer des activités entre les écoles élémentaires et les écoles secondaires tout le long du cycle primaire;
- Former les éducatrices en petite enfance pour assurer une transition vers l'école de langue française;
- Mener une étude longitudinale montrant le lien entre le choix des élèves et leur vie adulte.

Il serait aussi nécessaire de développer une offre régionale satellite dans des secteurs clés où il y a des besoins de main-d'œuvre identifiés. L'offre éducative devrait être complémentaire aux possibilités d'emplois pour que les régions attirent d'autres francophones. Dans les régions plus éloignées des centres, les participantes et participants proposent également d'ouvrir un lieu qui offrirait des cours collégiaux et universitaires sous un même toit.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario a un rôle à jouer et il devrait, entre autres, tenir compte du mandat régional spécifique aux écoles de langue française dans la mise en œuvre des projets de quartier qui, en ce moment, ne tiennent pas compte de la langue et de la culture francophone. Pour plusieurs participantes et participants, le Ministère, ou encore le gouvernement de l'Ontario, devrait s'assurer que les divers ministères impliqués s'entendent et s'unissent dans la mise en œuvre du continuum afin d'allouer les ressources nécessaires au développement des outils et au soutien des communautés. Le tout pourrait se faire dans le cadre d'une planification stratégique globale. Il est très important de décloisonner les actions des ministères. Ultiment, beaucoup suggèrent de créer un ministère de la francophonie.

Pertinence de la structure de la PAL

10. À la lumière des réponses aux questions précédentes, la structure de la PAL (mandat, axes d'intervention, résultats escomptés, etc.) demeure-t-elle pertinente ou une mise à jour est-elle nécessaire?

L'ensemble des participantes et participants aux séances de consultation régionales est d'avis que la PAL doit évoluer. Toutefois, un changement majeur créerait de l'insécurité, puisque les initiatives ne sont pas encore totalement développées et connues, et que les participantes et participants proposent plutôt un renouvellement de la politique. Pour donner

un second souffle, la majorité propose de présenter un renouvellement de la PAL en raffinant la politique et sa mise en œuvre sur la base des leçons apprises depuis 10 ans, d'une part, et, d'autre part, en prenant en compte l'évolution du contexte social, en incluant les recherches, depuis les dix dernières années. Dans le cadre du renouvellement, il serait pertinent :

- De simplifier les solutions, puisque ce n'est pas l'ensemble des programmes et stratégies qui sont efficaces en ce moment;
- D'adapter la PAL pour qu'elle mise davantage sur les réalités régionales et qu'elle soit plus accessible partout dans la province;
- D'utiliser l'axe de la construction identitaire comme pivot de la PAL, puisque l'identité culturelle doit se vivre dans la communauté et avec les parents.

La PAL devrait être davantage vulgarisée et diffusée auprès du personnel scolaire, des parents, des partenaires potentiels et dans les communautés. Il est important de bâtir un langage commun, puisqu'en ce moment il y a souvent des interprétations différentes et quelques fois de fausses interprétations nuisibles à la mise en œuvre de la politique. Les participantes et participants proposent de développer une image pour identifier facilement l'ensemble des initiatives découlant de la PAL et de développer un visuel simplifié présentant le continuum de la petite enfance au postsecondaire qui ferait ressortir l'essentiel et créerait des liens pratiques entre les trois documents. Il est, enfin, essentiel de faire connaître davantage l'ensemble des outils déjà accessibles grâce aux initiatives de la PAL.

Les participantes et participants ont aussi fourni des pistes concrètes pour améliorer la PAL :

- Mettre plus l'accent sur le postsecondaire et ajouter un résultat communautaire;
- Faire une différenciation pour répondre aux besoins particuliers des enfants francophones et anglophones, puisqu'il y a insatisfaction des deux côtés. Par exemple, miser sur le programme de l'ALF et s'en servir adéquatement pour les anglophones tout en créant des classes pour les francophones qui peuvent avancer plus rapidement dans leur apprentissage de la langue;
- Intégrer le CAL-PE sous la PAL, continuer à miser sur l'ouverture de garderies francophones et les outiller pour ouvrir des places pour des enfants francophones, surtout dans les régions plus éloignées des centres;
- Restreindre l'organisation d'activités en anglais et outiller les écoles pour qu'elles offrent les mêmes services en français en créant davantage de liens avec les francophones présents dans les communautés. Un outil facile d'auto-identification en tant que francophone dans la communauté viendrait en appui aux programmes de l'école de langue française (p. ex., en appui aux programmes COOP);
- Démontrer la pertinence d'étudier en français en mettant en valeur la possibilité de vivre et de travailler en français en Ontario;
- Miser sur quelques projets rassembleurs plutôt que de diversifier et de complexifier la PAL.

Enfin, l'implication des autres ministères semble une voie importante à suivre afin de permettre un soutien intégré dans divers secteurs et différentes initiatives de la PAL, comme celle des initiatives dans les secteurs de la petite enfance et de la santé. Cela est particulièrement important parce que d'autres politiques gouvernementales de grande envergure peuvent influencer positivement ou négativement la PAL.

Synthèse des entrevues personnalisées

Bilan de la Politique d'aménagement linguistique

La Politique d'aménagement linguistique (PAL) a été un projet pionnier qui a eu des répercussions dans les autres provinces. Le Nouveau-Brunswick vient d'adopter un cadre législatif pour ses écoles de langue française et les provinces de l'Ouest collaborent dans un processus qui mènera au développement de politiques provinciales.

La PAL a créé une prise de conscience collective du rôle important de l'école de langue française (ÉLF) dans les communautés francophones. Elle rend légitimes le rôle culturel de l'ÉLF et son rôle dans la création d'espaces francophones à l'extérieur de l'école. Le gouvernement a affirmé sa volonté dans un document sérieux, détaillé et diffusé. Elle assure la légitimité de l'école de l'ÉLF aux yeux des juges et aux yeux de la majorité.

Plus concrètement, en prescrivant aux conseils scolaires de développer une politique PAL selon la priorité des cinq axes et en leur demandant de rendre des comptes sur leurs actions, la PAL a eu un effet concret jusque dans les écoles. La PAL a aussi mené à la création de nouvelles institutions, fourni une raison de bonifier les subventions par élève et développé une capacité d'offrir une éducation de qualité.

L'impact combiné est un meilleur rendement aux tests de l'OQRE et à la confiance du public en l'ÉLF. Enfin, les « PAL » relativement à la petite enfance et au postsecondaire sont une avancée redevable à la PAL créée il y a 10 ans.

Opportunités et défis

Immigration et mobilité

La vitalité économique et démographique du pays dépend de l'immigration, et les communautés francophones doivent en tirer profit en créant des liens avec la francophonie internationale. L'immigrant doit se sentir accueilli dans les communautés et sentir que c'est possible de vivre en français en Ontario pour que leurs enfants fréquentent l'ÉLF.

Pour les enseignantes et enseignants, il est difficile d'avoir des classes hétérogènes. Le soutien au personnel enseignant est très important. Ce n'est pas inné d'intégrer des élèves dont la culture est différente de la nôtre, et il est important de développer des outils qui permettent de connaître les populations immigrantes. Ce n'est pas seulement une question de bonne volonté.

S'il y a une ouverture pour que nous facilitions les échanges et que nous nous ouvrons aux possibilités plutôt que de se refermer sur nous-mêmes, les mouvements de population à l'échelle nationale et internationale sont une occasion à ne pas rater. La mobilité offre l'occasion à l'école d'élargir son offre de programmes, d'offrir des occasions d'échanges et de stages et de faciliter les visites d'une école à l'autre. Les parents entreprennent des démarches pour s'inscrire à l'école de langue française, et c'est l'occasion de resserrer les liens en travaillant en réseau et en fonctionnant comme une communauté.

Construction identitaire et approche culturelle

Le volet de la construction identitaire est important à poursuivre, entre autres parce que les francophones souffrent d'insécurité identitaire. De plus, l'interprétation de la PAL est un enjeu. De nombreuses personnes, en incluant des enseignantes et enseignants, des directions d'école et des organismes communautaires, interprètent la PAL comme une série d'interdictions :

- de parler anglais à un parent;
- d'accepter des parents anglophones à l'école;
- de célébrer l'admission d'un étudiant dans une université anglophone.

Aussi, la définition de francophone est problématique en soi : un francophone a le français comme première langue parlée à la maison. Et si mes parents sont hispanophones ou anglophones et que je parle le français couramment, puis-je me considérer comme francophone? Ai-je même le droit de parler français? Dois-je cesser de parler avec ma famille pour être considéré comme francophone? Et si je parle quatre langues, puis-je être considéré comme francophone? Il est important de développer une identité bilingue et ouverte. Être francophone ET anglophone ET autre, puisqu'avoir deux identités (ou plusieurs) est très difficile à gérer pour les jeunes.

Enfin, les modèles proposés sont tous des chefs de file de la protection de la langue et incluent peu de francophones issus de milieux de vie ordinaires; qui vivent simplement en français au quotidien. La PAL doit présenter des modèles accessibles, multiculturels, parfois avec des noms anglophones. Les nouveaux modèles doivent être intégrés dans le matériel scolaire. En appui aux écoles, une banque de conférenciers qui sont des modèles pour les élèves pourrait être créée afin que les écoles puissent utiliser cette banque dans le cadre de différents événements.

Une excellente formation en français développe la confiance en soi et devient un outil pour s'ouvrir sur d'autres langues. Le plurilinguisme et les identités multiples ne sont pas nécessairement une menace. En renforçant d'autres langues et en les mettant en contexte de collaboration, le plurilinguisme est positif.

Engagement communautaire et partenariats

La notion d'aménager le territoire est récente et l'axe de l'engagement ne s'est pas développé aussi rapidement que les autres axes. Le potentiel de l'engagement communautaire commence seulement à être exploité avec la présence des agents de l'espace francophone. La PAL doit définir l'espace francophone de chaque école en fonction des réalités locales et offrir des programmes et des stratégies en ce qui concerne l'espace que la francophonie peut prendre dans la vie des élèves. La mise en œuvre doit se poursuivre de manière systémique et inclure la formation, l'accompagnement et l'évaluation.

Il est important de collaborer étroitement avec les organismes du milieu pour répondre aux besoins spécialisés des élèves et de considérer les écoles comme des lieux forts d'information et ouverts sur d'autres opportunités. À cet effet, les relations avec la communauté doivent être repensées dans une bidirectionnalité des échanges.

L'école doit être encouragée à utiliser une partie des sommes d'argent de la PAL pour développer des partenariats communautaires et créer des occasions pour les parents et la communauté de participer à la vie de l'école. La collaboration entre les conseils scolaires public et catholique doit être appuyée pour la construction d'un espace francophone dans les communautés.

En résumé, nous devons apprendre à travailler ensemble et à partager le leadership. La région de Thunder Bay est le meilleur exemple de collaborations communautaires. Le ministère de l'Éducation de l'Ontario devrait s'inspirer des pratiques exemplaires pour développer des modèles de partenariats qui pourraient être reproduits dans les conseils scolaires et les écoles dans des secteurs comme la santé, la justice, les services sociaux et la culture.

Programmes d'immersion française

D'un côté, les intervenants ont dit favoriser la collaboration et les échanges entre les acteurs du système d'éducation de langue française et les acteurs des systèmes d'éducation de langue anglaise et d'immersion pour appuyer l'échange de ressources et comprendre les préoccupations de chacun.

Certains mentionnent toutefois le manque d'appui du gouvernement fédéral à l'ÉLF versus l'appui octroyé aux programmes d'immersion et au bilinguisme qui ne revitalisent pas la vitalité des communautés francophones. L'appui du gouvernement fédéral devrait s'orienter vers la culture francophone et le biculturalisme.

De plus, tout en mentionnant que la concurrence est saine, les écoles de langue anglaise qui offrent des programmes d'immersion française devraient être encadrées par un cadre réglementaire du Ministère afin de permettre des choix éclairés, exempts de publicité trompeuse.

Recherches et études

À plusieurs reprises dans les entrevues, les intervenantes et intervenants ont mentionné le besoin d'en apprendre davantage et de mener des recherches et des études. Voici la liste des suggestions de thèmes :

1. Les facteurs menant à la fierté francophone;
2. Comprendre les facteurs qui favorisent l'acquisition de la langue, surtout à la petite enfance;
3. Définir et identifier des mesures de la vitalité;
4. Effectuer des analyses et des études par conseil scolaire ou par région plutôt que des études provinciales;
5. Comprendre le lien entre les institutions d'enseignement et la communauté qu'elle dessert et comment la richesse de l'enseignement en français est promue (culture, emplois, etc.);
6. Développer un profil des francophones selon la trajectoire suivie en matière d'études et d'emploi (études postsecondaires, emploi, dynamique familiale) pour mieux comprendre l'incidence de la langue d'enseignement sur les choix de vie;
7. Comprendre la réalité du bilinguisme. L'anglicisation est-elle liée aux opportunités d'emploi?;
8. Enquête pour mieux comprendre les clientèles des conseils scolaires, la démographie de la région, la langue maternelle des parents, etc., afin d'appuyer les stratégies des conseils scolaires;
9. Mener des études longitudinales;
10. Les bienfaits de la technologie en enseignement et les précautions à prendre.

Plan maître gouvernemental

Les responsabilités de la PAL sont plus larges que les responsabilités du ministère de l'Éducation. La PAL en éducation devrait être un morceau d'un plan maître gouvernemental. Puisque plusieurs ministères sont visés par la loi des services en français, une PAL procédant du gouvernement permettrait de coordonner et d'ajouter une cohérence intéressante selon nombre de répondants. La PAL crée le besoin de vivre en français et de créer un espace francophone. La PAL pourrait être le tremplin pour que la population puisse demander à ce que la province soit bilingue et qu'elle adopte une politique d'espace francophone dans tous les secteurs (santé, petite enfance, etc.).

D'autres, dans une vision à moins long terme, proposent que la PAL devienne une initiative intergouvernementale qui inclut, entre autres, les services à l'enfance et la santé. Que le ministère de l'Éducation crée des liens avec les autres ministères afin de les impliquer dans la mise en œuvre et l'appui des initiatives dans les écoles et les communautés. Dans cette optique, la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française (la DPPELF) aurait davantage d'autonomie au sein du Ministère pour être responsable vis-à-vis de la communauté francophone plutôt que d'avoir à répondre aux besoins du système majoritaire anglophone. Enfin, cela donnerait aux francophones de la flexibilité dans l'application de la loi afin de respecter la spécificité du système francophone d'éducation.

Appui aux enseignantes et enseignants

L'enseignement en milieu minoritaire comporte des défis particuliers, et leur poids repose sur les épaules des enseignantes et enseignants. Selon une intervenante ayant mené des consultations auprès des enseignantes et des enseignants, deux besoins sont à combler :

1. Discuter des enjeux entre milieux minoritaires;
2. S'inspirer d'exemples et de modèles (tendances pédagogiques, etc.).

Il est nécessaire de bâtir la construction identitaire du personnel enseignant et d'assurer une prise en charge de la PAL par les conseils scolaires, les directions d'école et les enseignantes et enseignants. La formation initiale des enseignantes et des enseignants doit inclure l'agir pédagogique et la responsabilisation en milieu minoritaire.

Communication

Selon plusieurs intervenantes et intervenants, il y a une méconnaissance des programmes offerts par l'ÉLF et une perception que les programmes sont moins avantageux que ceux de l'école de langue anglaise. La valorisation des études en français doit donc se poursuivre et intégrer le marketing social dans le choix des méthodes.

Sur un autre point, les parents ne savent pas que les activités dans les écoles sont liées par la PAL. Ils ne se mobiliseraient donc probablement pas en cas de disparition possible de la PAL.

Enfin, il y a une méconnaissance généralisée des ressources disponibles pour l'ÉLF. Il y a des ressources et des programmes disponibles pour l'ensemble du personnel scolaire, mais ils ne sont pas connus et utilisés. Le Ministère doit promouvoir ces ressources et leur utilisation.

Engagement des élèves

Le nombre d'heures de bénévolat obligatoire au secondaire pourrait être augmenté et les occasions de bénévolat en français valorisées. La notion de bénévolat pourrait être introduite dès l'élémentaire sous le concept de la contribution à la communauté. Les élèves pourraient siéger au conseil d'administration des équipes sportives et autres afin de leur donner des occasions de s'exprimer et de bâtir leur leadership.

Engagement des parents

Les parents doivent être engagés de manière créative, en partant de leurs forces. L'engagement des parents doit être repensé dans une bidirectionnalité des échanges : le parent vient à l'école et l'école va dans la communauté. La gestion du bénévolat dans les écoles doit être améliorée pour explorer davantage le potentiel des liens avec la communauté. Les écoles doivent être des modèles de partenariat avec les parents en les impliquant étroitement dans le cheminement des élèves et en multipliant les occasions de communication avec ces derniers.

Petite enfance et garderies

Le cadre pour la petite enfance est un acquis important à intégrer à la PAL. Le Ministère doit développer un réseau de garderies francophones au lieu de garderies bilingues et appuyer le réseau, puisque souvent il n'est pas rentable d'ouvrir une garderie seulement francophone à cause du petit bassin de population.

Éléments sur lesquels miser pour le développement futur de la PAL

Vitalité et créativité

Une nouvelle vitalité des communautés. Les gens veulent vivre en français et plusieurs initiatives voient le jour en ce sens. Le personnel scolaire est souvent créatif dans l'identification de méthodes et stratégies pédagogiques adaptées à leur réalité. Le Ministère doit miser sur ces énergies, valoriser les initiatives locales ou régionales et favoriser les échanges de pratiques exemplaires.

Arrêts juridiques

Le ministère de l'Éducation pourrait s'appuyer davantage sur les arrêts juridiques afin de soutenir les communautés francophones.

Collaborations

Miser sur le comité tripartite créé à la suite du Sommet de 2012 et de la rédaction du Plan stratégique d'éducation en langue française. Aligner la PAL sur les orientations du Plan stratégique : petite enfance, pédagogie et apprentissage, immigration et construction identitaire. Miser sur la table nationale en éducation.

Offre de qualité et continue

On ne doit pas multiplier les programmes sans que leur qualité ne suive. Même si elles sont plus petites, les écoles doivent être attirantes parce qu'elles misent sur des programmes à la fine pointe. Le Ministère doit miser sur l'ouverture d'espaces pour les groupes de la maternelle à la 12^e année pour accueillir tous ceux qui veulent étudier en français.

École communautaire citoyenne

Miser sur le mouvement des écoles communautaires citoyennes qui ont, entre autres, tenu un grand rassemblement des écoles francophones d'Ottawa avec plus de 600 participantes et participants. Des thèmes touchant le milieu scolaire tels que l'économie, la politique et les nouvelles pédagogies ont été abordés.

Continuum de l'éducation

Miser sur le continuum de la petite enfance au postsecondaire afin de permettre aux élèves de vivre plus longtemps en français. Ultimement, créer un lien avec le marché du travail pour créer une vitalité directe dans les communautés. Commencer par imbriquer les trois PAL et créer un réel continuum dans les politiques en place.

Vision pour la PAL dans dix ans

Multiplier les occasions d'apprentissage et les lieux d'apprentissage

Beaucoup d'intervenantes et intervenants ont dit voir l'école, dans dix ans, en dehors de ses quatre murs; en ayant des liens avec d'autres écoles et d'autres lieux d'apprentissage. Pour certains, l'école fonctionnera sous un modèle éclaté. Il n'y aura plus de classes prescrites par groupe d'âge. Les élèves évolueront à la vitesse de leurs capacités et de leurs champs d'intérêt. Les habiletés des élèves seront mesurées autrement; plus globalement et moins en fonction des matières. Le décloisonnement des cours et des niveaux permettra aux élèves de s'entraider et de coopérer. Ce sera un enseignement à niveaux variables. L'école ne prendra pas en charge l'ensemble, mais facilitera et accompagnera les élèves.

Préciser la PAL

Repenser la PAL pour en améliorer sa précision, c'est-à-dire que ses objectifs sont réduits à l'école seulement et que les autres fonctions sont prises en charge par d'autres acteurs de la communauté. Axer le mandat de la PAL plus spécifiquement sur la langue française, puisque la réussite scolaire est incluse dans le mandat des écoles, peu importe la langue. Enfin, intégrer la gestion axée sur les résultats pour des résultats plus mesurables de la part des conseils scolaires. Dans un même souffle, la majorité des intervenantes et intervenants disent que la PAL doit :

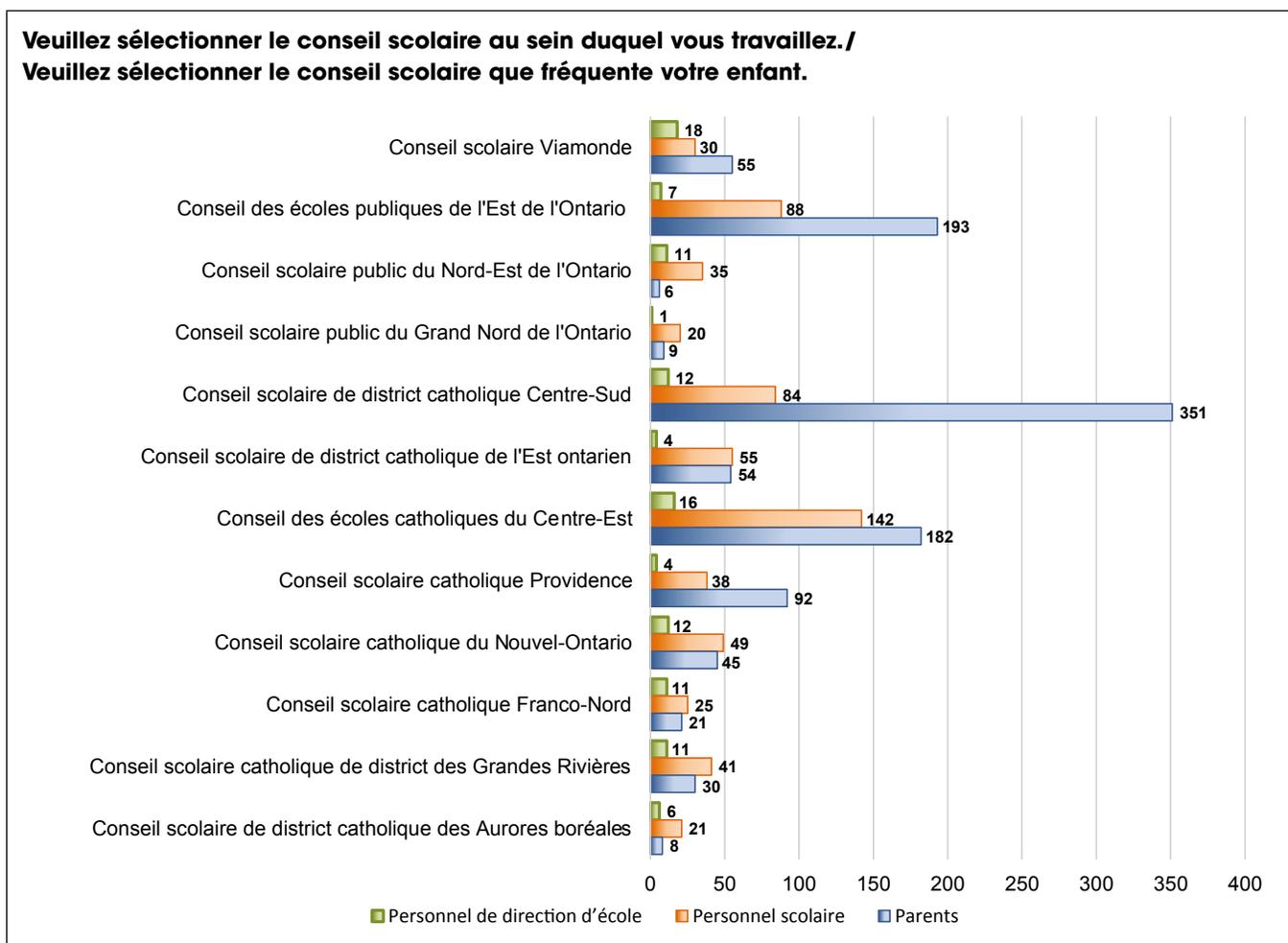
- Conserver les cinq axes de la PAL et explorer plutôt comment mieux soutenir les initiatives issues de la PAL;
- S'assurer de maintenir une école performante et une excellente réussite scolaire en misant sur les meilleurs outils pédagogiques;
- Soutenir la PAL à long terme.

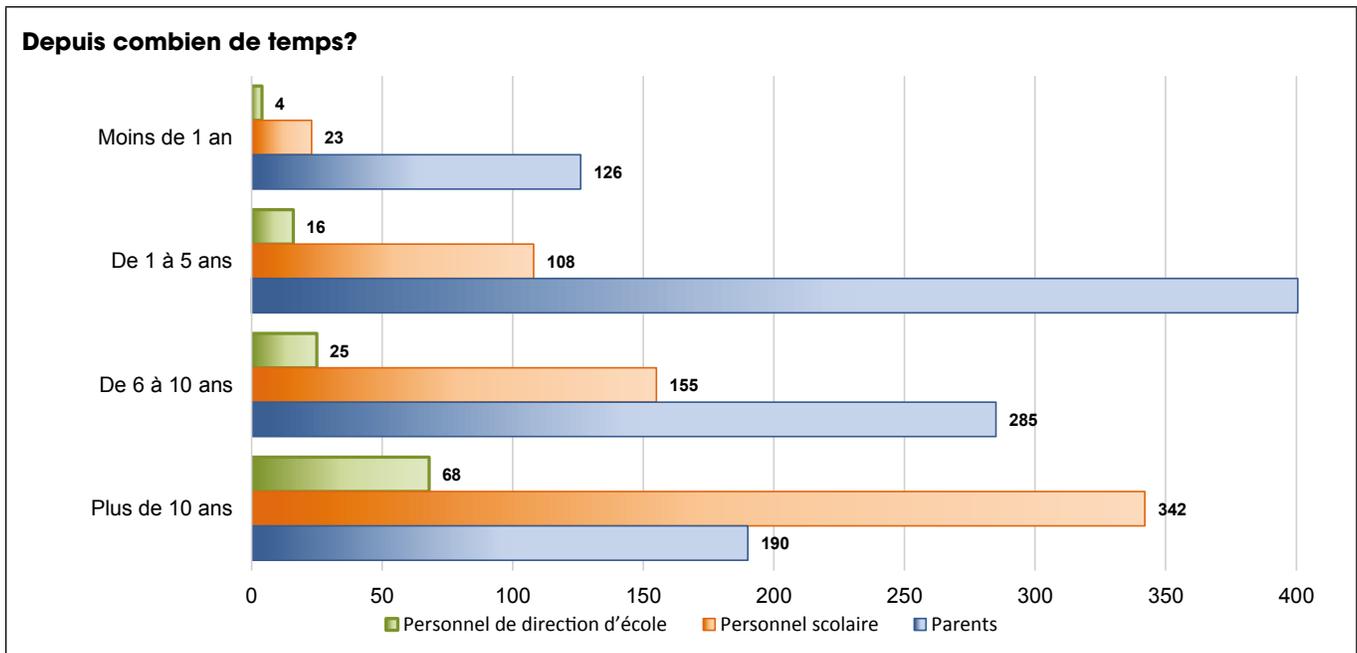
Un nouvel engouement

Dans 10 ans, la flamme pour l'ÉLF et l'engouement pour la PAL seront les mêmes qu'aujourd'hui. Le Ministère aura créé le même niveau d'énergie dans les conseils scolaires, les écoles et chez les enseignantes et enseignants. La PAL sera encore à l'ordre du jour des conseils scolaires et le personnel enseignant sera plus informé et mieux outillé. Il est proposé par des participantes et participants de poursuivre l'organisation du colloque biennal pour les enseignantes et enseignants et d'encourager la formation continue de ceux-ci.

Synthèse des résultats au sondage en ligne

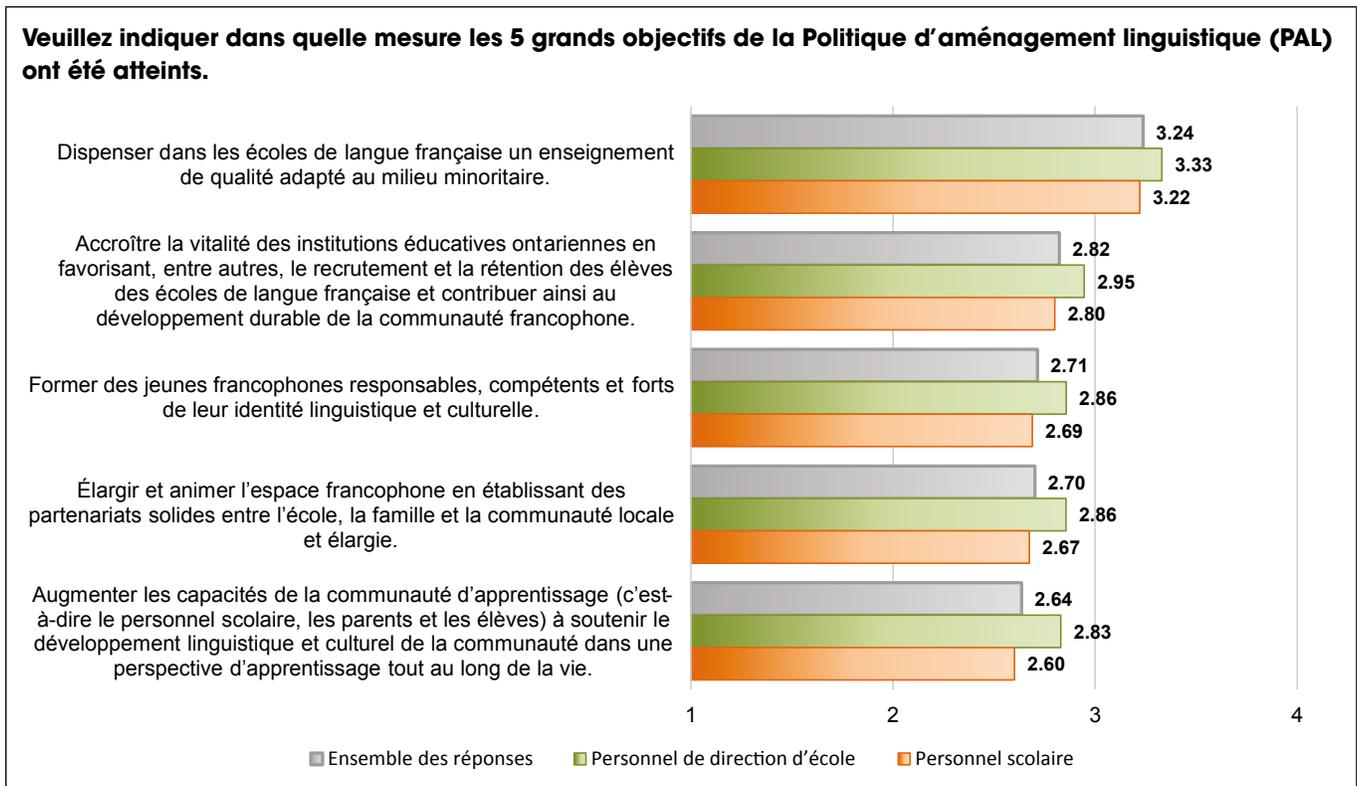
Un total de 1 787 répondants a répondu au sondage en ligne, dont 113 membres du personnel de direction des écoles, 628 membres du personnel enseignant et 1 046 parents. Parmi les parents, 277 ont choisi de répondre au sondage disponible en version anglaise. Le taux de participation a été plus élevé dans le centre-sud et dans l'est de l'Ontario, mais faible dans le nord de l'Ontario. Près de 60 % des répondants sont actifs au sein de leur conseil scolaire depuis au moins six ans et de ceux-ci 35 % le sont depuis plus de 10 ans, soit depuis les dix années d'existence de la politique.



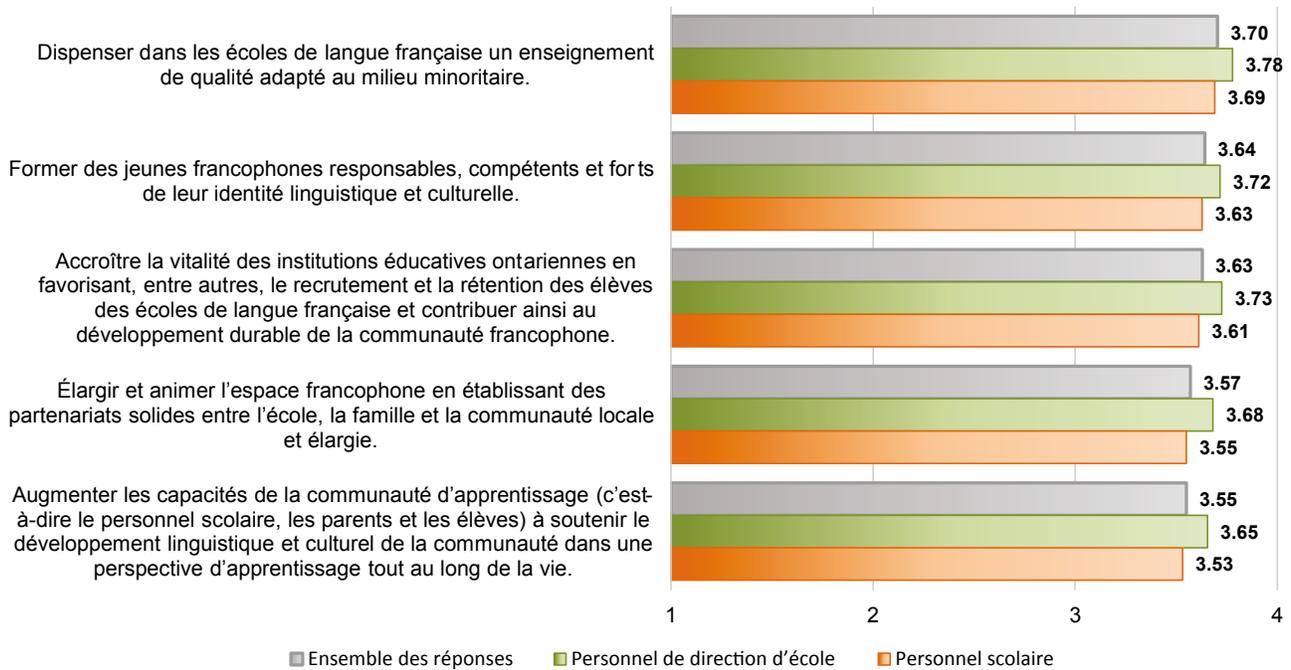


Atteinte des objectifs et résultats de la PAL

Le personnel enseignant et le personnel de direction des écoles ont identifié dans le même ordre l'atteinte des objectifs de la PAL, mais le personnel de direction des écoles est plus positif quant au niveau atteint. À cet effet, l'objectif le plus près d'être atteint est l'offre d'un enseignement de qualité adapté au milieu minoritaire suivi de la vitalité des institutions éducatives ontariennes de langue française. L'objectif le moins atteint est celui visant à augmenter les capacités de la communauté d'apprentissage (c'est-à-dire le personnel scolaire, les parents et les élèves) à soutenir le développement linguistique et culturel de la communauté dans une perspective d'apprentissage tout le long de la vie. Dans l'ensemble, les objectifs demeurent très pertinents et peu de variances en matière de pertinence peuvent être dénotées entre les objectifs.

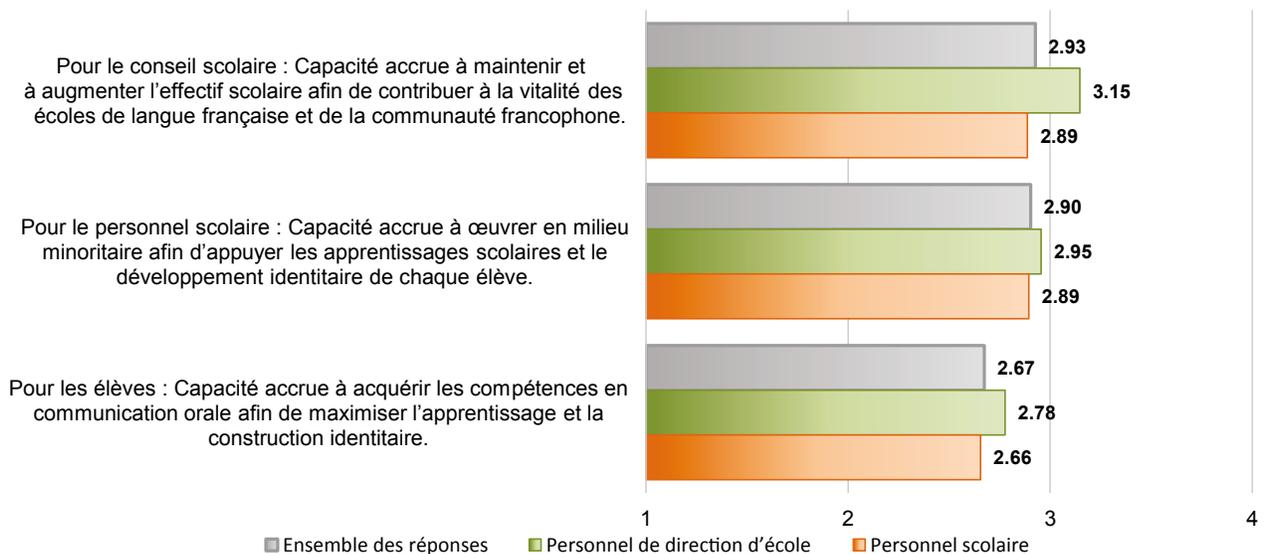


Dans quelle mesure les grands objectifs de la PAL sont-ils toujours pertinents?



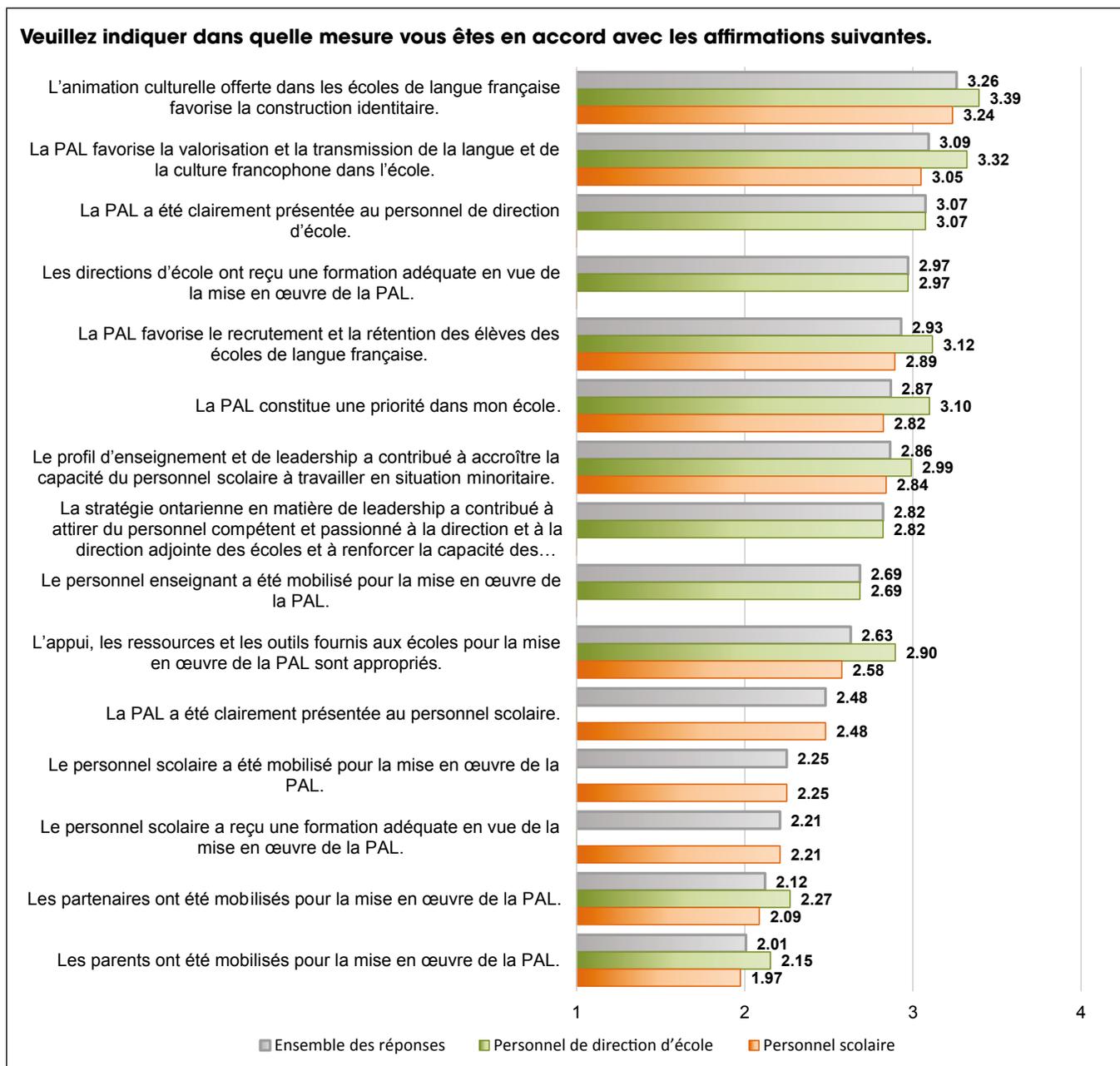
Pour ce qui est des résultats escomptés, les résultats pour le conseil scolaire sont perçus comme étant les plus près d'être atteints, alors que les résultats pour les élèves sont perçus comme étant les moins atteints.

Veillez indiquer dans quelle mesure les résultats escomptés de la PAL ont été atteints.



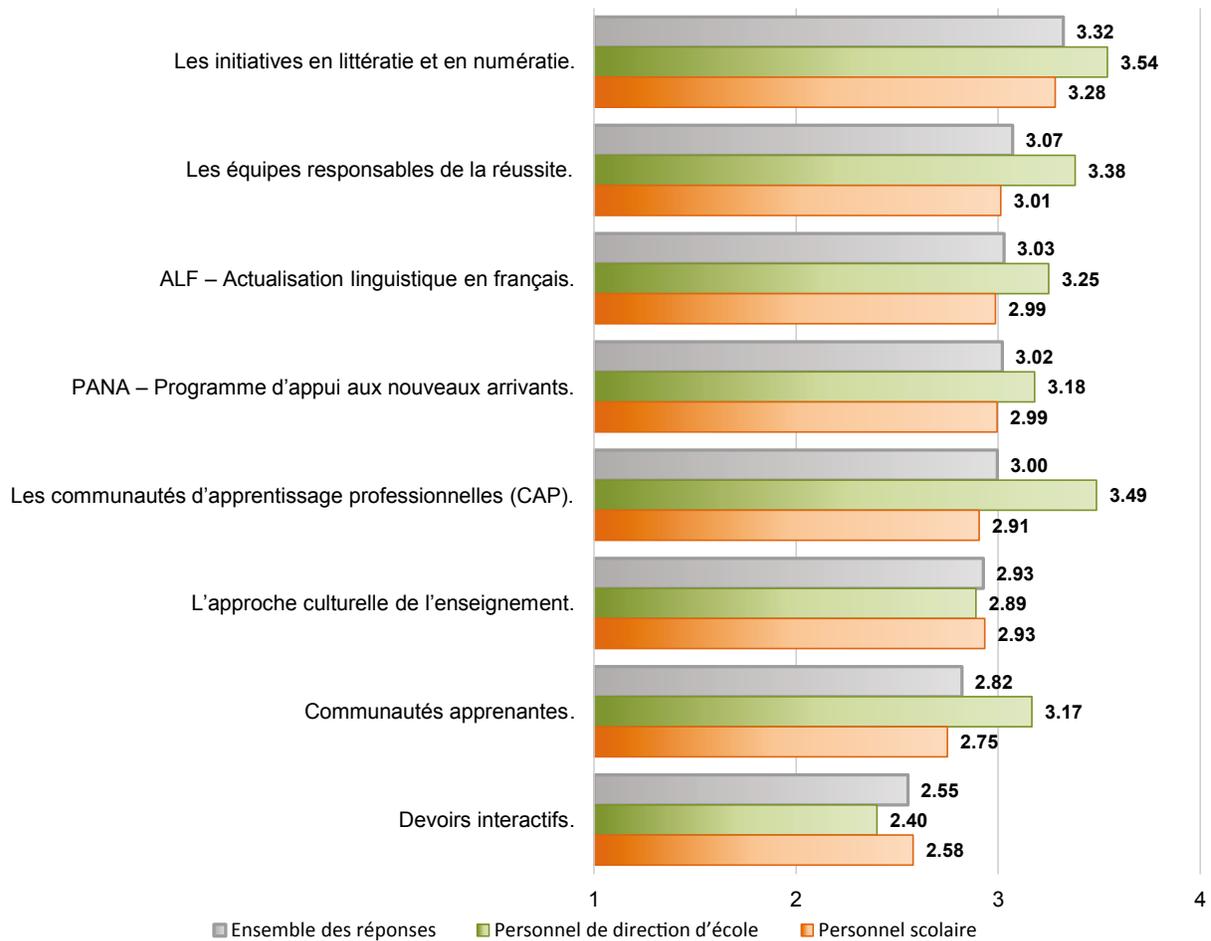
Forces et faiblesses de la mise en œuvre de la PAL

Les répondants sont d'avis que l'animation culturelle offerte dans les écoles de langue française favorise la construction identitaire des élèves et que la PAL favorise la valorisation et la transmission de la langue et de la culture francophone dans l'école. Pour ce qui est du personnel de direction des écoles, la PAL leur a été clairement présentée et une formation adéquate leur a été fournie pour assurer sa mise en œuvre au sein des écoles. À l'opposé, le personnel scolaire, les partenaires et les parents ont été peu ou mal mobilisés pour la mise en œuvre de la PAL et le personnel scolaire dans l'ensemble n'a pas reçu une formation adéquate à cet effet.



En matière d'interventions ayant contribué à un meilleur rendement des élèves et à un engagement approfondi dans leur apprentissage, le personnel enseignant et le personnel de direction des écoles estiment à 91 % que les initiatives en littératie et en numératie ont été le plus grand contributeur, s'ensuit pour 79 % de ces répondants les équipes responsables de la réussite et pour 75 % des répondants l'actualisation linguistique en français (ALF). Les communautés apprenantes et les devoirs interactifs sont les interventions ayant le moins contribué.

Veillez indiquer dans quelle mesure les interventions ci-dessous ont contribué à un meilleur rendement des élèves et à un engagement approfondi dans leur apprentissage.



Enjeux et opportunités pour l'école de langue française

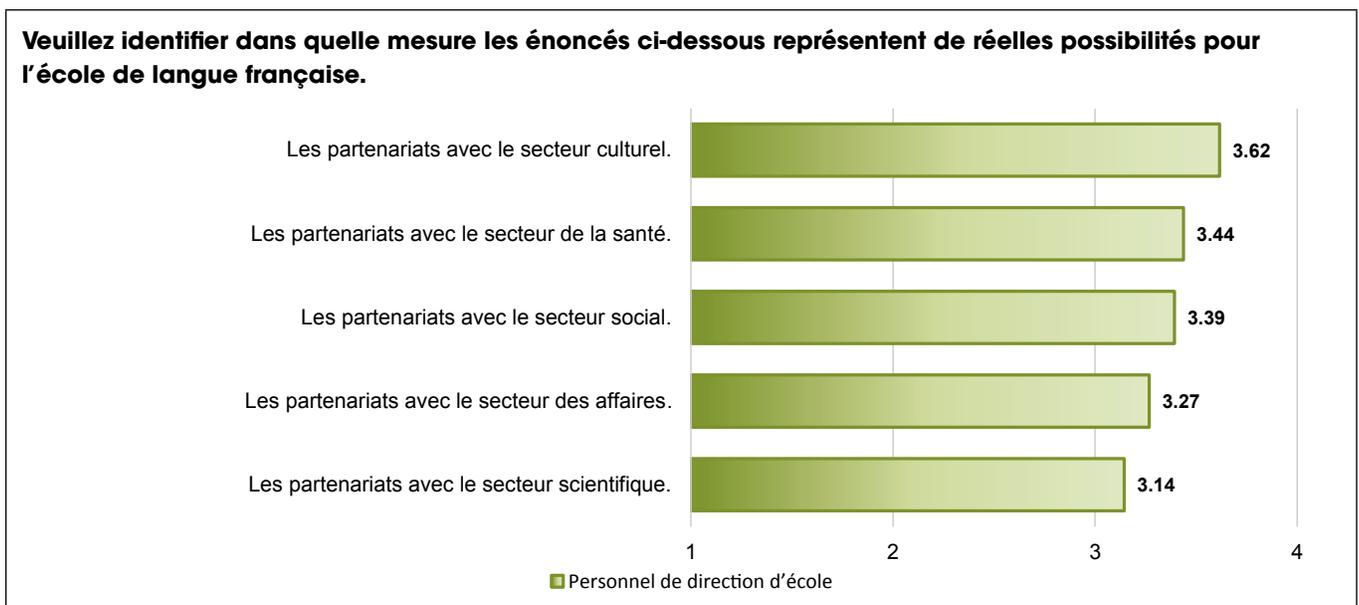
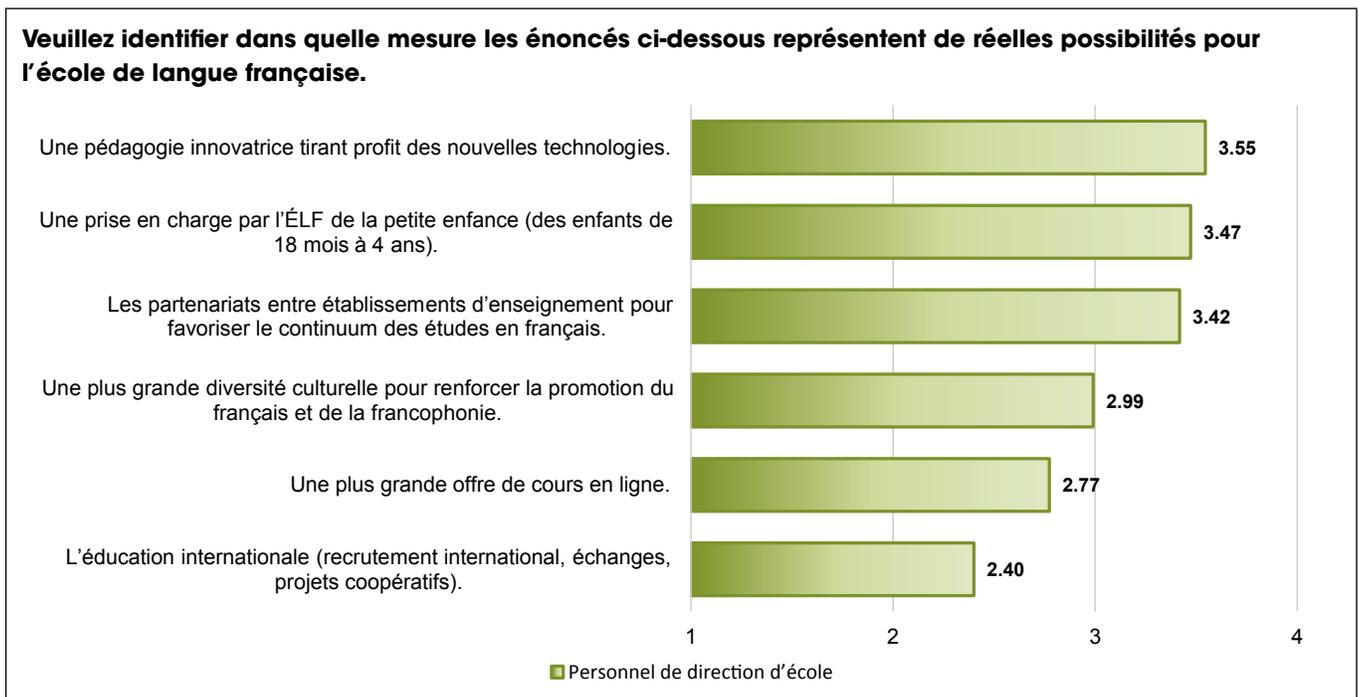
Le personnel de direction des écoles a identifié l'assimilation et l'attrait de l'anglais chez les jeunes comme étant le plus grand enjeu auquel fait face leur école. En deuxième lieu, la diminution du nombre de familles parlant français à la maison et en troisième lieu le manque d'engagement des élèves à vouloir vivre en français. Ces résultats font écho aux enjeux identifiés par les autres répondants du sondage et les participantes et participants aux séances de consultation régionales, dont le manque d'engagement des élèves à parler français à l'école et le nombre croissant d'élèves issus de couples exogames ou non francophones. Le manque d'engagement du personnel scolaire à l'égard de la langue française et la maîtrise de celle-ci ont été soulignés par les trois catégories de répondants au sondage comme étant un enjeu à relever.

Veillez numéroter par ordre d'importance (de 1 à 5) les enjeux auxquels fait face votre école.

1. L'assimilation et l'attrait de l'anglais chez les jeunes.
2. La diminution du nombre de familles parlant français à la maison.
3. Le manque d'engagement des élèves à vouloir vivre en français.
4. La concurrence des conseils scolaires et établissements anglophones.
5. Les programmes d'immersion en français dans les établissements anglophones.
6. Les perceptions entourant la qualité de l'enseignement de langue française.
7. Le manque d'engagement des parents dans l'apprentissage de leur enfant.
8. La démographie (vieillesse de la population francophone).

- 9. La perception qu'un diplôme de langue anglaise mène à de meilleures perspectives d'emploi.
- 10. La concurrence des conseils scolaires et des écoles publiques et privées de langue française.
- 11. L'importance accrue de la clientèle issue de l'immigration.

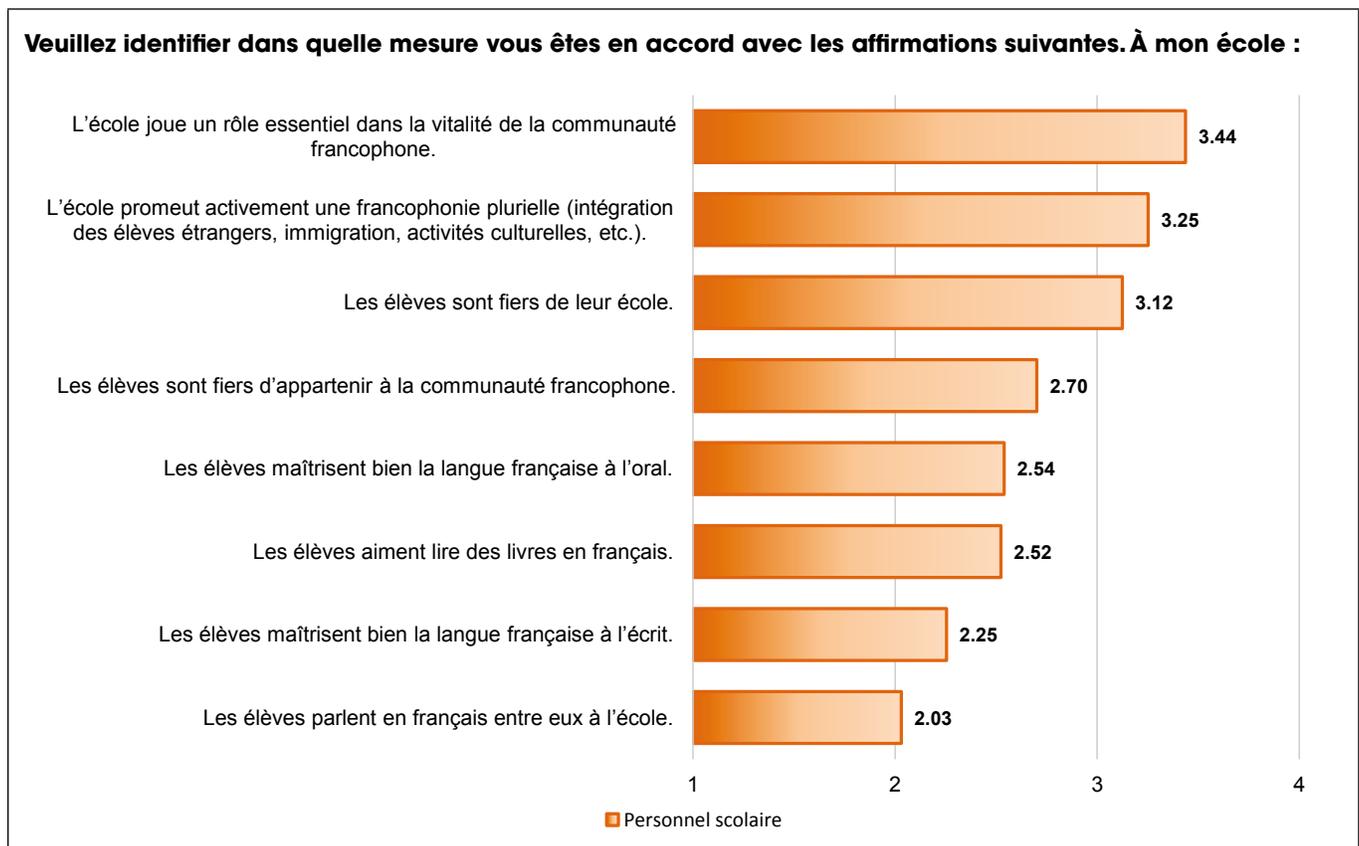
Pour ce qui est des opportunités qui se présentent à l'école de langue française, le personnel de direction des écoles considère que l'offre d'une pédagogie innovatrice tirant profit des nouvelles technologies est la possibilité la plus importante à exploiter. Une prise en charge par l'ÉLF de la petite enfance (des enfants de 18 mois à 4 ans) ainsi que les partenariats entre établissements d'enseignement pour favoriser le continuum des études en français suivent de près. En matière de partenariats à poursuivre entre l'école et certains secteurs particuliers, les répondants préconisent par ordre d'importance les partenariats avec le secteur culturel, le secteur de la santé, le secteur social, le secteur des affaires et en dernier lieu le secteur scientifique. Malgré l'ordre d'importance, tous les secteurs ont obtenu un fort appui en matière de partenariats à exploiter.



Une meilleure qualité d’enseignement, davantage de promotion et de mobilisation des parents, de la communauté et du personnel, un meilleur accès aux services de garde en bas âge, si possible dès 1 an, ainsi qu’une meilleure valorisation et un appui au continuum des études peuvent contribuer à aider l’ÉLF à augmenter sa capacité de recruter et de maintenir l’effectif scolaire. La qualité de l’enseignement dans les écoles de langue française peut être accrue en offrant : plus d’options de programmes et de cours pour demeurer compétitif avec l’offre des établissements anglophones, et ce, particulièrement au palier secondaire; une plus grande offre de programmes COOP dans la communauté pouvant mener à consolider l’identité et le cheminement d’apprentissage des élèves; un certificat de bilinguisme reconnu sur les plans national et international.

Afin d’assurer le continuum en apprentissage, tout en minimisant les risques d’assimilation, il est proposé d’assurer l’accès à une école élémentaire et secondaire en français dans chaque région et de sensibiliser les parents aux opportunités qu’offre une éducation en langue française au palier postsecondaire.

La majorité du personnel enseignant considère, d’une part, que l’école joue un rôle essentiel dans la vitalité de la communauté francophone, promeut activement une francophonie plurielle (intégration des élèves étrangers, immigration, activités culturelles, etc.) et que les élèves sont fiers de leur école mais, d’autre part, que ces derniers ne semblent pas aimer lire en français, ne maîtrisent pas aussi bien que souhaité la langue française à l’écrit et ne parlent pas régulièrement le français entre eux à l’école.



Stratégies pour assurer un meilleur apprentissage de la langue française et l'appropriation de la culture francophone

Les trois groupes de répondants ont été sollicités pour proposer des solutions quant à un meilleur apprentissage de la langue française et à une appropriation de la culture chez les élèves. Quoique certains éléments de réponse soient similaires, leur ordre d'importance peut différer. Les recommandations principales par groupe sont les suivantes :

Personnel de direction des écoles :

1. Développer la fierté francophone chez les élèves et le personnel enseignant en valorisant l'école de langue française, l'apprentissage d'un français de qualité, le leadership culturel, l'accès à différents modèles et référents culturels au sein de la francophonie canadienne et internationale (favoriser les échanges), et en intégrant dans le curriculum des activités de construction identitaire;
2. Favoriser des partenariats avec la communauté et les groupes francophones (organismes et entreprises) ainsi que les partenariats avec les établissements francophones pour assurer la vitalité et un continuum des études en français, le tout dans l'optique d'élargir l'espace francophone et l'offre d'activités offertes dans la communauté francophone en appui au travail fait par l'école;
3. Accroître les ressources matérielles et financières pour offrir les mêmes services que dans les écoles de langue anglaise et les ressources humaines consacrées et engagées dans la promotion et l'enseignement de la langue française et de la culture francophone. Cela se traduirait par plus de ressources pédagogiques, dont du matériel et des outils de travail en français (pas seulement des traductions du Québec), une meilleure qualité des services et de l'éducation dans les écoles francophones, une offre suffisante d'établissements secondaires, plus de financement pour l'animation culturelle, une meilleure formation du personnel, ainsi que le maintien et le recrutement du personnel de qualité et une dotation pour le personnel chargé au dossier ALF.

Personnel enseignant :

1. Faire vivre aux élèves des expériences culturelles d'apprentissage qui vont susciter l'attachement à la langue et à la culture. Ces expériences qui peuvent prendre différentes formes (modèles accessibles, jumelages entre écoles, concours, journées thèmes, spectacles) pourront avoir une incidence positive sur le sentiment d'appartenance des élèves à la culture francophone et mener à une plus grande valorisation de la langue, de la culture et de la fierté francophone.
2. Renforcer l'éducation en langue française en formant plus adéquatement le personnel enseignant et le personnel scolaire (en pédagogie culturelle et en français principalement), en mettant plus d'efforts sur les matières de base, soit la communication orale (débat, improvisation, théâtre, concours oratoires), l'écriture (grammaire et création littéraire) et la lecture (auteurs actuels, livres numérisés) et en offrant plus de ressources en langue française adaptées, simples et prêtes à être utilisées en classe.
3. Poursuivre les programmes en ALF et PANA tout en en fournissant plus de soutien aux élèves de ces programmes, plus d'ALF pour les maternelles et jardins d'enfants, plus d'enseignantes et d'enseignants ALF pour répondre aux besoins grandissants. Il est conseillé d'offrir le programme ALF à temps plein et d'offrir un soutien linguistique dans les classes.
4. Améliorer et appuyer l'implication des parents dans la réussite et le cheminement scolaires de leur enfant par la mise en place de formations, de stratégies et d'outils leur étant destinés.

Parents :

1. Pour faire connaître la culture francophone et offrir plus d'opportunités aux jeunes de vivre en français en dehors des heures de classe, favoriser les activités sportives et culturelles dans la communauté, tels les camps ou des échanges éducatifs. Durant les heures de classe, améliorer l'accès et exposer davantage les élèves à la culture francophone moderne et internationale (livres, musique, films, spectacles, modèles accessibles, sorties culturelles) et créer des expériences d'apprentissage positives – p. ex., chorale, club de lecture, compétition oratoire et d'écriture, club de théâtre, radio scolaire, journal de l'école, etc.;
2. Valoriser et promouvoir la langue française et la culture francophone en incitant les élèves et le personnel à interagir continuellement en français par le renforcement positif, s'il le faut. Trouver des stratégies pour faire de la langue française une langue *cool* afin d'amener les élèves à aimer et à vouloir utiliser la langue.
3. Rehausser la qualité de l'enseignement en misant sur un haut niveau de compétences linguistiques au sein du personnel enseignant et une connaissance approfondie de la culture francophone. Octroyer plus de place à la grammaire et à l'écriture tout en étant plus rigoureux dans la correction des fautes dans toutes les matières.
4. Améliorer les communications avec les parents en les informant au moyen de communications régulières des activités tenues à l'école et des activités en langue française dans la région. Impliquer davantage les parents, développer leur engagement envers la francophonie et les outiller à appuyer leur enfant par des ateliers, de la formation en français, des outils en ligne.

En matière de recrutement des élèves, on dénote chez les parents et le personnel enseignant respectivement 47 mentions et 21 mentions d'un désir que les modalités d'accès aux écoles francophones soient réexaminées et que les critères d'admissibilité à l'école de langue française soient renforcés (les enfants admis devraient savoir parler et comprendre le français au préalable; exclure ou séparer les élèves en acquisition de la langue des élèves francophones).

Actions ou stratégies à mettre en œuvre au cours des 10 prochaines années pour assurer la pérennité et la vitalité de l'ÉLF

On peut dénoter une forte corrélation entre les actions et stratégies assurant la pérennité et la vitalité de l'école de langue française et les priorités favorisant un meilleur apprentissage de la langue et appropriation de la culture francophone chez les élèves. En effet, le personnel enseignant a souligné l'importance d'accorder une plus grande place et plus de fonds à l'animation culturelle dans les écoles. L'offre d'activités culturelles quotidiennes permettrait aux élèves de vivre un rapport positif à la langue.

Afin de s'assurer d'offrir un enseignement de qualité adapté à la situation minoritaire, le personnel enseignant devra avoir une maîtrise élevée du français et une solide formation en matière de pédagogie culturelle, de communication orale, d'actualisation en langue française et en diversité culturelle. Pour ce faire, la formation continue du personnel enseignant devrait être privilégiée. Tous les membres du personnel scolaire devraient aussi être bien formés sur la PAL. Afin que les enseignantes et enseignants puissent mieux assumer leur rôle, du soutien, des ressources et des outils devront être mis à leur disposition. Des exemples incluent le soutien en francisation et en littératie, plus de personnel de soutien, des échanges avec des enseignantes et enseignants de différentes régions et échanges de pratiques exemplaires, la création d'une banque de ressources pédagogiques (modules complets, activités par année d'études, liste de produits culturels récents, outils en construction identitaire, liste de modèles accessibles) ainsi que la promotion et l'accès à ces ressources (plus de subventions pour l'acquisition de ressources en français).

Les services offerts dans les écoles devront être de haute qualité afin de répondre aux attentes des élèves et des parents, et les installations devront être modernes et accueillantes. L'utilisation du français dans toutes les aires de l'école devra être renforcée, l'offre d'expériences culturelles accrue et une plus grande insistance accordée à la littératie (français parlé, écrit et lu).

L'école devra doubler ses efforts pour tisser des partenariats et des liens avec les organismes de la communauté (en incluant les municipalités et les centres communautaires) si elle souhaite favoriser une plus grande offre de services en français, une plus grande implication des élèves et de leurs parents dans les activités et événements de la communauté, et développer des projets communs qui profitent à l'école aussi bien qu'à la communauté. La concertation entre les conseils scolaires de langue française devra être privilégiée ainsi que les liens entre institutions élémentaires, secondaires et postsecondaires.

L'accueil, l'engagement et l'appui aux parents sont perçus comme importants. Les possibilités sont grandes : offrir des ateliers aux parents sur l'éducation en français vs l'éducation en anglais (responsabilisation et sensibilisation), offrir des outils à utiliser à la maison pour appuyer l'apprentissage de l'enfant en français, offrir des cours de français aux parents donnés le soir (en collaboration avec un organisme local), intégration des parents à des activités en classe ou activités culturelles en français (ateliers, rencontres échanges, spectacles), favoriser les courriels, Internet, les bulletins d'information comme outils de communication.

Les opinions sont divergentes sur l'inclusion ou non des enfants allophones et anglophones à l'école de langue française chez ceux qui ont émis une opinion à ce sujet. Certains parents, enseignantes et enseignants aimeraient voir des critères d'admission plus stricts et limiter l'accès aux élèves parlant le français. D'autres, surtout les parents et le personnel de direction des écoles, ont émis une opinion inverse en recommandant un assouplissement des critères d'admission et une école inclusive et accueillante pour tous ceux qui désirent la fréquenter où le bilinguisme est valorisé.

Connaissances, ressources et outils nécessaires pour un enseignement adapté en situation minoritaire

En matière de pédagogie adaptée en situation minoritaire, 66 % du personnel enseignant estime avoir les connaissances, les ressources et les outils désirés pour offrir un enseignement adapté. Parmi les enseignantes et enseignants qui ne considèrent pas pouvoir offrir un enseignement adapté, les causes principales sont le manque de formation en pédagogie adaptée en situation minoritaire ainsi que le manque de matériel pédagogique et de ressources adaptées dans toutes les matières et non seulement en français. Les solutions proposées sont variées et incluent :

1. Formation en pédagogie adaptée en situation minoritaire pour tout le personnel, des échanges avec d'autres enseignantes et enseignants, des formations gratuites pendant les journées pédagogiques, des formations interactives pour les enseignantes et enseignants, des cours et exercices obligatoires pour tous les membres du personnel qui travaillent de près avec les élèves;
2. Une plus grande variété de ressources et outils pédagogiques adaptés et concrets tels que des outils qui favorisent la communication orale, des jeux interactifs gratuits en ligne, des émissions, des présentations multimédias déjà adaptées, davantage d'outils comme des livres, des logiciels et des ordinateurs, tout cela en nombre suffisant pour tous les élèves de la classe;
3. Plus de temps accordé à des CAP portant sur l'enseignement en situation minoritaire, sur la réflexion, la mise en œuvre, l'accompagnement, l'appropriation et l'utilisation des ressources, mais aussi sur l'organisation de CAP entre écoles.

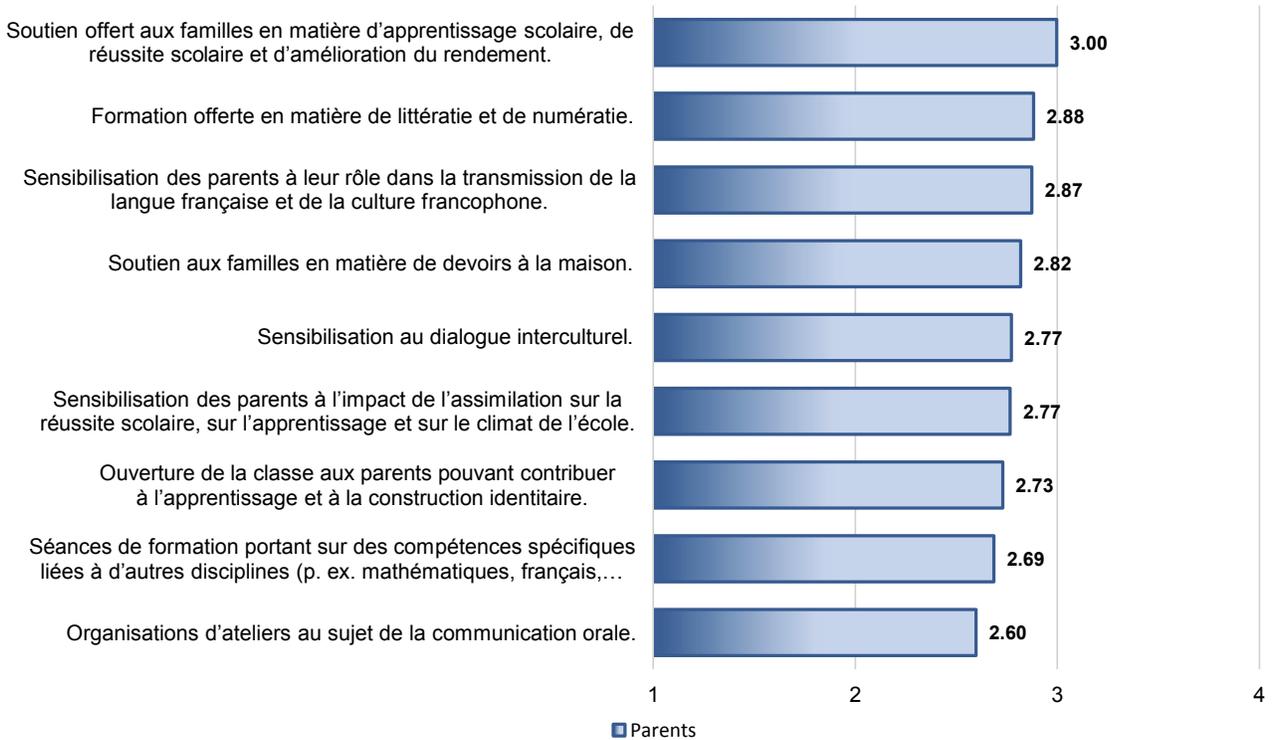
Engagement des parents

Un questionnaire fut spécifiquement élaboré pour les parents afin de mieux comprendre l'engagement des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant, les relations avec l'école, ainsi que de cerner leurs points de vue sur les priorités en matière d'éducation et les stratégies pour assurer la vitalité des écoles de langue française.

Les parents connaissent peu la PAL ou ne sont pas en mesure d'associer des initiatives ou programmes mis de l'avant par l'école dans le cadre de la mise en œuvre de la PAL comme étant un résultat de la politique. 74 % des parents ont affirmé ne pas être familiers avec la politique.

En matière d'alliance école-famille, les parents sont assez satisfaits : du soutien offert aux familles en matière d'apprentissage scolaire, de réussite scolaire et d'amélioration du rendement; de la formation offerte en matière de littératie et de numératie; et de la sensibilisation faite auprès des parents quant à leur rôle dans la transmission de la langue française et de la culture francophone.

Veillez indiquer votre degré de satisfaction quant aux actions d'alliance école-famille ci-dessous telles qu'elles s'appliquent à l'école de votre enfant.



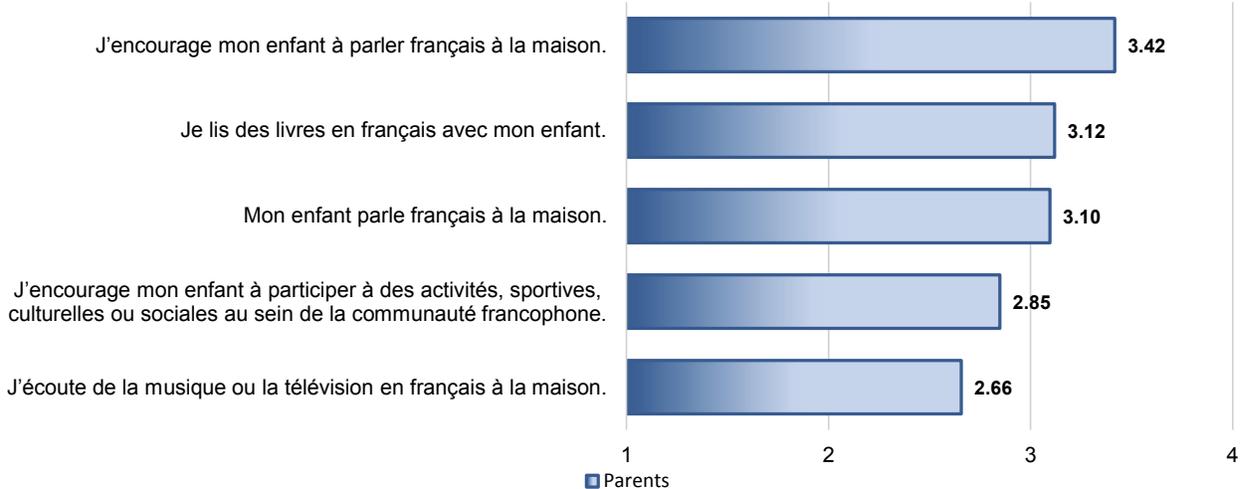
Une forte majorité des parents a une bonne relation avec le personnel enseignant et est satisfaite de la disponibilité des enseignantes et enseignants lorsqu'une rencontre est demandée. Toutefois, 27 % des parents estiment ne pas avoir l'information adéquate concernant le curriculum, les programmes, les exigences et les évaluations du rendement de leur enfant pour pouvoir l'appuyer dans son apprentissage.

Veillez identifier si vous êtes en accord ou non avec les affirmations ci-dessous portant sur la communication avec l'école.



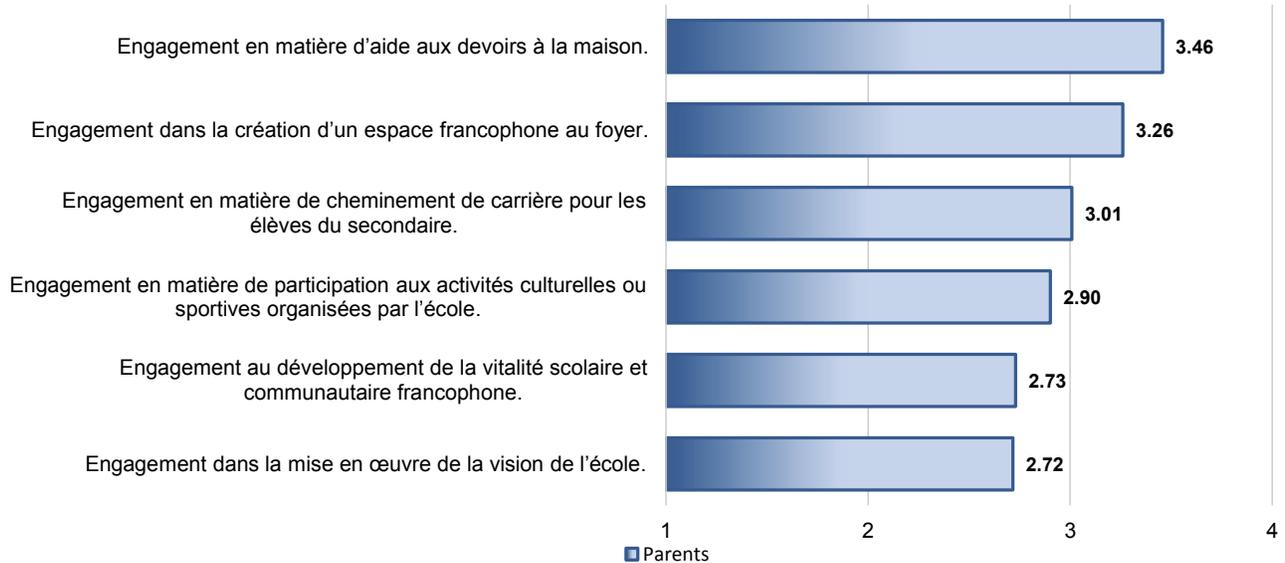
Une proportion importante de parents ayant répondu au sondage encouragent souvent leur enfant à parler français à la maison et lisent des livres en français avec leur enfant, alors que 74 % des répondants affirment que leur enfant parle français à la maison souvent ou toujours. Pour ce qui est de l'écoute de la musique et de la télévision en français, celle-ci se fait parfois en français.

Veillez identifier la fréquence des activités ci-dessous au sein de votre foyer.

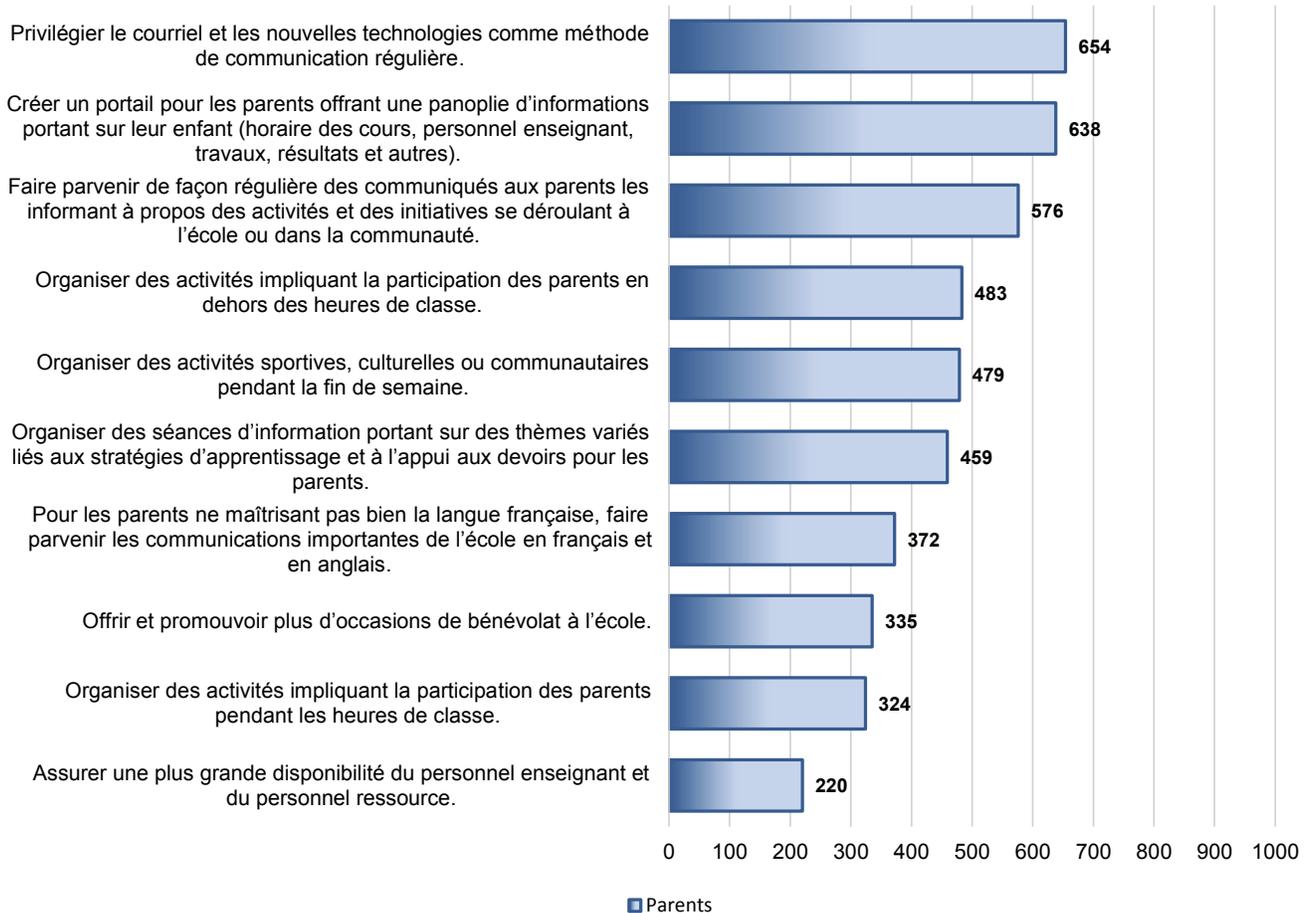


L'engagement des parents est particulièrement fort en matière d'aide aux devoirs et de création d'un espace francophone au foyer. Ils sont par contre moins engagés dans le développement de la vitalité scolaire et communautaire francophone et la mise en œuvre de la vision de l'école. Leur engagement serait d'autant plus fort si plus d'information leur était communiquée par l'école de façon régulière, et ce, par courriel ou grâce à l'utilisation des nouvelles technologies. Sur 1 046 répondants, 638 ont indiqué que la création d'un portail pour les parents offrant une panoplie d'informations portant sur leur enfant (horaire des cours, personnel enseignant, travaux, résultats et autres) favoriserait davantage leur engagement. Pour ce qui est des activités et des initiatives se déroulant à l'école ou dans la communauté, 576 parents seraient amenés à être plus engagés si l'école les informait de ces activités.

Veillez qualifier votre niveau d'engagement par rapport aux activités suivantes.



Parmi les moyens cités ci-dessous, veillez identifier ceux qui favoriseraient un plus grand engagement de votre part dans la vie scolaire de votre enfant.



Pour une meilleure contribution de l'ÉLF au développement de la communauté francophone de l'Ontario

Le personnel de direction d'école a été invité à proposer des actions que pourrait entreprendre l'école de langue française afin de contribuer davantage au développement de la communauté francophone de l'Ontario. Les trois solutions ci-dessous ont été les plus couramment mentionnées par les répondants :

1. Développer des partenariats avec des groupes, associations et centres communautaires pour l'organisation d'activités en français au bénéfice des élèves et de leurs parents. Les partenariats peuvent être développés avec le milieu culturel, sportif, des médias et des communications, du milieu des affaires, des établissements postsecondaires, des syndicats (AEFO), des artistes, la FESFO, des écoles de langue française du Québec et du Nouveau-Brunswick, des clubs de personnes de l'âge d'or qui peuvent agir à titre d'aidants scolaires;
2. Développer la capacité d'offrir des ressources et des services en français à la communauté par l'appui pédagogique (outil, approche personnalisée, etc.), l'appui financier, les activités et l'animation culturelles, les programmes ALF-PANA, l'implication du personnel scolaire, les services de garde, un plan d'action pour chaque école partagé avec la communauté;
3. Promouvoir les avantages d'être francophone en valorisant la langue et la culture en accueillant et en appuyant les couples exogames et en travaillant avec eux, en rendant le français *cool*, en offrant des cours de français aux parents et à la communauté, en promouvant des référents culturels, en assurant la francisation dès la petite enfance et en formant des leaders dans les écoles.

Synthèse des mémoires

Dans le cadre de la consultation, trois organismes, soit l'ACÉPO, l'AEFO et Réseau Ontario, ont soumis un mémoire. Les organismes étaient invités à s'exprimer sur une ou plusieurs des cinq questions suivantes :

1. Quels sont les acquis et les progrès les plus significatifs en éducation en langue française depuis le lancement de la PAL en 2004?
2. Quels enjeux d'envergure, en incluant les nouvelles réalités et tendances sociodémographiques, pourraient avoir une incidence sur l'éducation en langue française au cours des dix prochaines années?
3. Quelles pratiques ou stratégies devraient être mises en œuvre au cours des prochaines années afin de favoriser la réussite scolaire et la construction identitaire des élèves, l'engagement et la participation des parents à l'égard de l'éducation en langue française, de la vitalité et de la pérennité de son système?
4. Quelles pratiques ou stratégies peuvent être mises en place afin de favoriser la transition des enfants, des élèves et des étudiantes et étudiants entre les différents paliers de la petite enfance à l'éducation postsecondaire et des adultes?
5. Comment l'école peut-elle engager plus efficacement les parents et les organismes communautaires dans l'élargissement d'un espace francophone favorisant l'apprentissage et la construction identitaire francophone des élèves?

L'augmentation de l'effectif scolaire, l'amélioration du rendement des élèves, l'augmentation du taux de diplômés, la mise en place d'une PAL pour le postsecondaire et du CAL-PE, les sommes investies dans la formation du personnel enseignant et la promotion des arts et de la culture franco-ontarienne sont parmi les progrès réalisés depuis le lancement de la PAL.

Les enjeux principaux demeurent le recrutement, l'accueil et le maintien de l'effectif scolaire dus en partie à la popularité des programmes d'immersion française offerts dans les écoles de langue anglaise et du taux important (36 %) d'ayants droit fréquentant les écoles de langue anglaise, le manque d'écoles secondaires de langue française dans certaines régions et la

méconnaissance ou les perceptions négatives du système de langue française chez certains francophones et nouveaux arrivants francophones. Le défi de créer chez les jeunes immigrants un sentiment d'appartenance à la collectivité franco-ontarienne demeure présent et mérite d'être relevé pour assurer le maintien de l'effectif scolaire. Il faut aussi déployer plus d'efforts de sensibilisation auprès des parents quant à leur rôle en matière de construction identitaire de leurs enfants. Finalement, en matière d'enfance en difficulté, des mesures doivent être prises pour augmenter l'accès aux spécialistes à travers l'établissement de consortiums de services ou de centres de services régionaux de langue française ayant comme mandat de desservir l'ensemble des conseils scolaires de langue française.

En ce qui a trait aux stratégies qui favorisent la réussite scolaire, la construction identitaire, la transition entre paliers et l'engagement des parents et des organismes communautaires, plusieurs solutions ont été avancées.

Il est recommandé d'intégrer systématiquement les principes de l'approche culturelle de l'enseignement à toute formation ou accompagnement offert au personnel enseignant, d'offrir de la formation portant sur la diversité culturelle et d'intégrer la formation concernant l'enseignement en situation minoritaire dans la formation initiale. Des communautés d'apprentissage professionnelles devraient être créées dans chaque école, et les enseignantes et enseignants devraient être incités à collaborer et à s'entraider tout en favorisant l'apprentissage par les pairs. L'enseignante ou l'enseignant devrait avoir l'opportunité d'identifier les éléments de formation nécessaire au rehaussement de sa propre performance.

Des stratégies d'enseignement efficace devraient être mises en place pour améliorer le rendement des élèves dans les cours appliqués tout en misant sur la formation du personnel enseignant et l'élaboration de ressources adaptées aux différents styles d'apprentissage. Les stratégies favorisant l'appropriation de la langue et de la culture, ainsi que la construction identitaire doivent être au cœur de toute initiative touchant le rendement des élèves. Le développement des capacités de leadership chez les élèves peut mener à un meilleur engagement scolaire et identitaire. Des collaborations avec la FESFO, des camps d'été, de la formation de fin de semaine et des projets scolaires communautaires identifiés par les élèves sont quelques initiatives à considérer pour accroître le leadership des élèves.

Pour pouvoir vivre dans un monde branché, l'élève et le personnel enseignant gagneraient à développer les compétences liées à la technologie. Une bonification du consortium d'apprentissage virtuel par une plus grande offre de cours en ligne et la production de manuels électroniques serait bénéfique.

En matière de programmes et services, l'implantation des programmes ALF et PANA doit se poursuivre et s'étendre aux cycles intermédiaire et secondaire. Les efforts visant la mise en place d'un continuum de l'éducation doivent, eux aussi, se poursuivre pour assurer l'accès à l'ÉLF dans toutes les régions. Pour ce qui est de la petite enfance, des centres de la petite enfance intégrant la littératie enfantine, la formation parentale et les services de santé à l'enfance devraient être créés dans toutes les écoles.

Pour faciliter la transition entre les paliers, l'ACÉPO propose que le CAL-PE fasse partie intégrante de la PAL; que des visites de la nouvelle école pour les 6^e années soient organisées et que des projets communs soient mis sur pied pour les 6^e et 7^e années; que plus d'expériences d'éducation coopérative soient offertes entre la 10^e et la 11^e année ainsi que des stages virtuels pour les petites écoles et les écoles en milieux ruraux et éloignés; que le nombre de Majeures Haute Spécialisation pour les élèves des 11^e et 12^e années, que le nombre des programmes de double crédit pour faciliter l'accès au cours collégiaux dans les collèges de LF et que la participation aux programmes de stage (p. ex., PAJO) soient accrues. Pour le postsecondaire, l'AEFO appuie les recommandations formulées dans le document *Bâtir l'avenir*.

Les conseils scolaires, en collaboration avec le Ministère, doivent fournir des occasions de formation et de l'appui aux équipes responsables de la réussite des élèves des paliers élémentaire et secondaire en vue d'accompagner les élèves, de suivre leur progrès, d'accorder du soutien et d'implanter des mesures de redressement et de rattrapage à l'intention des élèves à risque ou qui sont en transition entre différentes écoles.

Les parents doivent être mieux informés, outillés et engagés dans l'apprentissage de leur enfant. Les moyens à considérer incluent l'accès à des ressources (SOS Devoirs, sessions de formation portant sur la PAL), la participation à des congrès, la contribution aux plans d'amélioration de l'école dans le cadre d'un processus consultatif, l'implication des leaders de différentes communautés dans la diffusion de l'information provenant de l'école auprès des parents.

Pour ce qui est du développement communautaire, les trois organismes insistent sur l'importance de créer davantage de partenariats entre les institutions éducatives et les organismes communautaires et locaux (santé mentale, services de police, associations multiculturelles, accueil des familles immigrantes pour ne nommer que ceux-là). Pour faciliter ces partenariats, les conseils scolaires devraient bénéficier de ressources financières pour embaucher des agentes et agents de liaison communautaire, pour embaucher des intervenantes et intervenants auprès des jeunes des écoles secondaires et pour faciliter les déplacements des conseillers pédagogiques sur de vastes territoires afin de permettre leur participation aux activités communautaires et aux rencontres avec les parents. L'ACÉPO propose que chaque école offre ses ressources à la communauté et, l'AEFO, quant à elle, recommande d'explorer le modèle de l'école communautaire citoyenne.

Finalement, une collaboration accrue entre les conseils scolaires de langue française est encouragée pour assurer l'optimisation des ressources financières, administratives et d'infrastructure. L'ACÉPO suggère, entre autres, que l'admission dans les écoles catholiques soit limitée aux élèves baptisés dans la religion catholique. Elle propose aussi de regrouper tous les élèves francophones dans un système de langue française avec des écoles publiques laïques aux paliers élémentaire et secondaire qui desserviraient toute la communauté francophone de l'Ontario. L'AEFO, pour sa part, propose la tenue d'une commission d'étude portant sur l'avenir de l'ÉLF afin de déterminer la viabilité du système scolaire de langue française sous sa forme actuelle. Dans le but d'appuyer les écoles moins performantes, les conseils scolaires doivent faciliter les activités de collaboration et d'échange entre les écoles performantes et celles qui le sont moins.

Liste des participantes et participants aux entrevues

François Boileau, *commissaire*

Commissariat aux services en français de l'Ontario

Madeleine Caron, *consultante*

Daniel Cayen, *sous-ministre adjoint*

Office des Affaires francophones

Jean-Pierre Corbeil, *directeur adjoint*

Statistique Canada, Section des statistiques linguistiques

Marianne Cormier, *professeure*

Université de Moncton

Diane Farmer, *directrice*

Centre de recherche en éducation franco-ontarienne (CRÉFO), Université de Toronto

Sylvie Lamoureux, *professeure adjointe*

Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB), Université d'Ottawa

Lise Paiement, *directrice*

Projet Pédagogie culturelle

Roger Paul, *directeur général*

Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

Mark Power, *associé*

Juristes Power

Sylvie Ross, *directrice générale*

Parents partenaires en éducation (PPE)

Denis Vaillancourt, *président*

Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)